



**Pages 9 et 38 : plans et financement
de la nouvelle salle multifonction**
Page 34 : les incivilités, changeons nos comportements !



Chez Dan



BAR ROOFTOP LOUNGE

Tous les jours

Midi - 15h / 17h - Minuit

**Jeudi - Vendredi et Samedi
jusqu'à 3h**

Fermé le dimanche

HAPPY HOUR

de 17h à 19h

du LUNDI au VENDREDI

Découvrez son nouvel espace LOUNGE, sa vue PANORAMIQUE et dégustez cocktails, bières du monde, vins au verre, champagne... autour d'un barbecue et des planches "Terroirs du Monde" à partager entre amis.



5 Avenue Paul Gréber - ALLONNE
03 44 45 72 48

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Edito du Maire

Madame, Monsieur,

Vous avez en main le bulletin n°121, le dernier des six années que nous avons passées ensemble. Ce bulletin est très complet, vous y trouverez le projet de la nouvelle salle polyvalente, le budget, travaux, écoles, associations, manifestations, informations diverses. Nous remercions tous nos publicitaires.

Durant notre mandat 2014/2020, nous avons suivi notre feuille d'engagement « Goincourt, un avenir ensemble ». Dans un contexte financier difficile (baisse des dotations de l'état, maintien des taxes locales...), nous avons réussi à maintenir notre cap dans nos investissements.

Nos projets ont toujours été pour l'intérêt général ; chaque membre municipal s'est investi pour l'intérêt de tous et je les en remercie.

Je ne vous ferai pas l'inventaire de nos différentes actions, vous avez lu dans chaque bulletin nos principales réalisations. Tous ces investissements ont été possibles grâce aux différents partenaires : le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ou des fonds Européens.

De nombreux frais de fonctionnement obligatoires et réglementaires viennent grever notre budget (entretien des bâtiments, chauffage, électricité, réparations...).

Durant ces six années, nous avons réussi à sauver une classe de primaire et même à ouvrir une nouvelle classe. Aujourd'hui, diverses réunions ont eu lieu sur la nouvelle salle polyvalente et ce projet devient réalité.

Le conseil municipal rend hommage à Jean-Mathieu MICHEL, maire de Signes, mort face à l'incivisme, fléau grandissant et inquiétant de notre société dont la commune de Goincourt n'est pas épargnée.

Bonne lecture et excellente rentrée à tous...

Jacques BILLORE



Equipe municipale de gauche à droite : Alain Ancel, Romain Lemoine, Benoît Bonnellier, Françoise Laturelle, Jacques Billoré, Véronique Brazier, Jean-Marc Thuilliez, Catherine Gaucherand, Pierrette Lesieur, Josette Freisz, Adeline Mesle, Isabelle Rise.

Sommaire Bulletin Municipal de Goincourt N°121 - Septembre 2019

Vie communale

4 à 24

Budget - Travaux - Ecole - Evènements - Conseils municipaux - Goincourt au fil du temps.

Vie associative

25 à 31

Judo Club de Goincourt - TEB - Goincourt Sport Team - Goincourt Tennis de table - Gym Goincourt - Ateliers Gym Seniors - Art floral - Comité des Fêtes - L'Accord vocal - La Canopée ateliers Seniors - U.A.C.G - APE.

Vie pratique

32 à 36

Informations

37 à 44

Bulletin municipal de Goincourt n°121 - septembre 2019.
Mairie de Goincourt - 12 rue Jean Jaurès - 60000 Goincourt - Téléphone : 03 44 45 14 87 - Fax : 03 44 45 14 89.
Mail : mairie-goincourt@orange.fr - Site : www.goincourt.fr.
Directeur de la publication : Jacques Billoré.
Auteur logo commune de Goincourt : Catherine Gaucherand.
Rédaction - Mise en page : Catherine Gaucherand.
Conception : commission bulletin.
Auteur graphisme (silhouettes Goincourt) : Manon Caffin.
Crédits photos : Equipe municipale - Enseignants de l'école de Goincourt - Centre social rural La Canopée - APE - Goincourt Sport Team - M. Alexandre - M. Legoff - M. Sutra - Mme Lecat - M. Carment - M. Breuze.
Impression : CGL alphagraph - 03 44 45 11 05 - Tirage : 750 exemplaires.
Couverture : projet nouvelle salle multifonction - photos ATELIER ARCHITECTURE DESIGN.



Finances locales - Budget 2019

Si la lecture des alignements de chiffres, de graphiques, de termes spéciaux, voire barbares (DGF, dette communale, charges de gestion courante, autofinancement, CAF, etc...) vous rebute un peu (beaucoup, à la folie), vous cause « des nuits blanches, des migraines, des nervous breakdown » comme on dit de nos jours (Michel Audiard : les Tontons Flingueurs - 1963), rassurez-vous, vous n'êtes pas un cas isolé.

Allez, une fois n'est pas coutume, un peu de pédagogie, et quelques définitions pour mieux appréhender la suite.

Se munir d'un tube d'aspirine, et prendre une grande respiration. On y va ?

Qu'est ce que le budget ?

Le budget est un acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

C'est donc un acte fondamental de la gestion municipale. En effet, aucun projet ne peut démarrer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser si la provision financière n'a pas été prévue au budget de la commune.

Qui prépare le budget ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation du budget qu'il réalise en collaboration avec les élus.

Qui vote le budget ?

Le budget est voté en équilibre par le Conseil municipal : c'est-à-dire que le montant des dépenses est égal au montant des recettes.

Concernant notre commune, le budget a été adopté le 4 avril 2019, et le montant total des recettes et des dépenses s'élève à 1 282 003,00 €.

Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et les recettes par l'intermédiaire du comptable du Trésor (Trésorerie de Beauvais Municipale), du Préfet et de la Chambre régionale des comptes.

Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité (pas de contrôle sur le choix des projets de la commune). L'utilisation des fonds publics est donc bien suivie et contrôlée !

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses (appelés mandats) et de recettes (appelés titres exécutoires de recettes) sont donc établis par les services financiers de la mairie et visés par le Maire ou les adjoint(e)s au maire délégué(e)s. Toutefois, c'est le comptable des Finances publiques qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement de recettes. C'est lui qui tient le compte "bancaire" de la commune.

Il y a encore quelqu'un, je peux continuer... (faire une pause, prendre une grande inspiration, respirer profondément, boire un verre d'eau, les choses sérieuses peuvent commencer).

De quoi se compose le budget ?

Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus (salaires, dépenses d'entretien des locaux, de la voirie, etc...). Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services (restauration scolaire, garderie, loyers, etc...). Les recettes fiscales sont la principale ressource de la commune de Goincourt (719 458,00 €, soit 81 % des produits de fonctionnement).

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général	338 046,00 €	Atténuations de charges	1 800,00 €
Charges de personnel	405 100,00 €	Produits des services	69 000,00 €
Atténuations de produits	9 136,00 €	Impôts et taxes	719 459,00 €
Autres charges de gestion courante	114 434,00 €	Dotations, subventions	71 769,00 €
Charges financières	6 871,00 €	Autres produits de gestion courante	15 050,00 €
Charges exceptionnelles	1 600,00 €	Produits financiers	10,00 €
Opérations d'ordre transfert	11 712,00 €	Produits exceptionnels	1 000,00 €
Virement à la section investissement	0,00 €	Report du résultat 2018	8 811,00 €
TOTAL	886 899,00 €	TOTAL	886 899,00 €





La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette (les emprunts) figure également à cette section. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, des subventions spécifiques de l'État (pour financer un projet) et de l'auto-financement (épargne réalisée en section de fonctionnement : recettes supérieures aux dépenses de fonctionnement). Pour Goincourt, cela représente un montant de **143 862 €**.

Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
Emprunts	36 376,00 €	Dotations et fonds de concours	34 839,00 €
Opérations d'équipement	232 143,00 €	Subventions	149 278,00 €
		Opérations d'ordre transfert	11 712,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	Opérations patrimoniales	0,00 €
		Produits de cession	0,00 €
Solde d'exécution négatif	126 585,00 €	Virement de la section de fonction	0,00 €
		Excédent de fonctionnement 2018	199 275,00 €
TOTAL	395 104,00 €	TOTAL	395 104,00 €

Le résultat 2018

Ah oui, j'ai gardé le meilleur pour la fin, la reprise de résultat de l'exercice 2018. Allez un dernier effort... nous y sommes presque... Inspirer, boire un grand verre d'eau, etc..., etc...

Le compte administratif et le compte de gestion sont deux documents qui permettent de connaître le résultat de l'exercice 2018.

Le compte administratif 2018

Le budget est un état de prévision. Il est ensuite nécessaire de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif : il est le relevé exhaustif des dépenses et des recettes qui ont été réalisées en 2018. C'est le « compte du Maire ».

Le compte de gestion 2018

Le compte de gestion est confectionné par le comptable du Trésor qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Il doit parfaitement concorder avec le compte administratif du Maire. C'est ce document qui sera examiné par le juge des comptes (chambre régionale des comptes).

Ces deux documents ont été examinés en conseil municipal le 4 avril dernier et ont également fait l'objet d'une délibération qui a approuvé à l'unanimité les documents.

Pour la commune de Goincourt, le résultat au 31 décembre 2018 est le suivant :

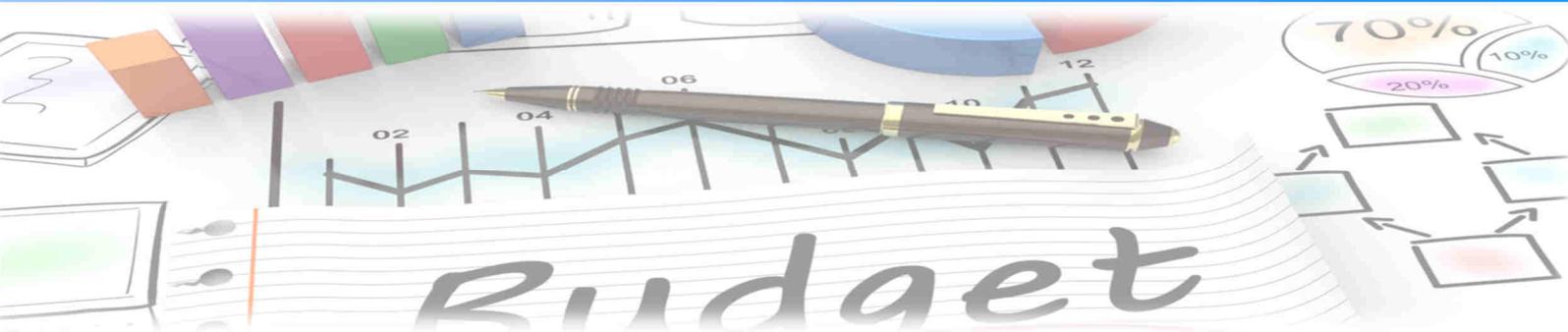
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (1)	- €	153 812,55 €	131 728,65 €		131,73 €	153 812,55 €
Opérations de l'exercice	924 516,48 €	978 788,73 €	339 308,89 €	344 453,47 €	1 263 825,37 €	1 323 242,20 €
Totaux	924 516,48 €	1 132 601,28 €	471 037,54 €	344 453,47 €	1 395 554,02 €	1 477 054,75 €
Résultat de clôture (=CA)		208 084,80 €	126 584,07 €			81 500,73 €

Niveau du résultat 2018

Ce n'est pas le montant qui indique si le résultat est « bon ou mauvais », mais le fait qu'il puisse répondre à deux objectifs : d'une part, couvrir le montant de l'annuité de la dette et, d'autre part, permettre de financer des projets communaux.

Il est d'un montant de 81 500,73 €. Pour rappel, l'annuité de la dette se situe à 43 247,00 € (dont 6 871,00 € d'intérêts). Il reste donc 38 253,73 €.





Le niveau d'endettement de la commune

Au 31 décembre 2018, la commune de Goincourt présente un encours de dettes (emprunts) de 155 436,30 €. La dette sera remboursée totalement en 2022, soit dans 3 ans. Cela représente un montant de 121,00 € par habitant.

Le montant de l'annuité de la dette représente 4,98 % du montant des recettes de gestion courante (il est à noter que le seuil d'alerte se situe à 20 %). Cela représente 33,68 € par habitant.

La fiscalité locale

Il s'agit des impôts locaux perçus au profit de la commune. Il y a trois impôts perçus par la commune, et chacun a un taux :

- la taxe d'habitation : 13,55 % ;
- la taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,46 % ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,46 %.

Ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2012.

Le montant total des impositions perçues est de 719 459,00 €.

Le budget prévisionnel 2019, le compte de gestion 2018 et le compte administratif 2018 peuvent être consultés en mairie.

Voilà, c'est fini. Maintenant vous savez tout sur le budget 2019 de votre commune.

Vous diriez après cette présentation que vous êtes :

- plus à l'aise ;
- plus embrouillé(e) ;
- ne se prononce pas pour rester poli ;
- bloquer aux toilettes avec tous ces verres d'eau ;
- après les chiffres, les lettres...

S.A.R.L. HEURTEVENT

Pompes Funèbres - Marbrerie

Monuments - Funérarium - Caveaux -
Articles Funéraires - Contrats obsèques

Sur chaque site Funérarium
à votre disposition

*Permanence téléphonique jour et nuit
sur tous les numéros*

Siège social : 60650 SAINT-PAUL
21 rue de l'Abbaye
Tél. 03 44 82 20 57

60000 - BEAUVAIS
Rue Pierre et Marie Curie
11, allée Bernard Palissy
Tél. 03 44 02 71 79



CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'AVELON



17 rue de l'Avelon - ZA de l'Avelon

Nous contrôlons vos véhicules :

Légers - Utilitaires - 4X4 - Camping car
de Prestige - de Collection
Electriques et GPL



controleavelon



03 44 15 05 05



Travaux



■ Ecole maternelle (subventions SE60/Préfecture/Conseil Départemental)

▶ fin des travaux d'extension, remise aux normes, mise en peinture et conformité adaptabilité.



■ Ecole élémentaire

- ▶ raccordement de la salle de restauration et de 2 classes au chauffage collectif et suppression des convecteurs électriques ;
- ▶ remplacement du ballon d'eau chaude à la cuisine de la salle de restauration ;
- ▶ mise aux normes des toilettes pour les enfants à mobilité réduite et des portes de la cantine ;
- ▶ pose de rideaux dans 2 classes.

■ Rénovation des courts de tennis

- ▶ percement de trous dans l'ancienne dalle ;
- ▶ mise en œuvre d'une couche isolante composée de matériaux drainants ;
- ▶ coulage d'une dalle de béton poreux ;
- ▶ mise en œuvre d'une résine de fixation ;
- ▶ mise en peinture du support ;
- ▶ mise en place d'accessoires neufs (poteaux, filets) ;
- ▶ tracé des lignes à la peinture blanche ;
- ▶ mise en place grille gratte-pieds + accès adaptabilité.



Avant



Après



■ Transformateur électrique rue aux Loups

- ▶ suppression par Enedis/SE60 et construction d'un mini-transformateur sur le terrain croisement rue aux Loups et rue Racine ;
- ▶ enfouissement d'une partie de la haute et basse tension .



Documents d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager, de démolir...) ou une déclaration préalable de travaux.

Le certificat d'urbanisme

Document qui indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné.

Deux types de certificat :

- le **certificat d'information** pour disposer d'informations sur la situation d'un terrain ;
- le **certificat opérationnel** pour disposer d'informations sur la faisabilité du projet. Sa délivrance n'est pas obligatoire.

Délai d'instruction de 1 mois pour le premier et de 2 mois pour le deuxième.

Le permis de construire

Pour quels travaux ?

- **nouvelle construction** de plus de 20m² ;
- **extension** de plus de **20 m²** ou de plus de **40 m²** en zone urbaine ;
- **extension** portant la surface totale à plus de **150 m²** ;
- **modification** de la structure porteuse ou de la façade en cas de changement de destination du bâtiment.

Délai d'instruction de 2 mois pour les maisons individuelles, 3 mois pour tout autre construction.

Le permis d'aménager

Pour quels travaux ?

Acte permettant à l'administration de contrôler les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné (par exemple : lotissement, camping, aire de stationnement).

Délai d'instruction de 3 mois.

Le permis de démolir

Pour quels travaux ?

Dans le cas d'une démolition partielle ou totale, un permis de démolir doit être demandé et obtenu.

Lorsque la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite au moment de la demande de permis de construire ou d'aménager.

Délai d'instruction de 2 mois.

■ Eglise

- ▶ réfection des planchers du clocher ;
- ▶ nettoyage des cloches ;
- ▶ changement des pics anti-pigeons pour protéger les abajours ;
- ▶ nettoyage des gouttières, remplacement de tuiles et d'une noue, traitement anti-mousse ;
- ▶ création d'une rampe amovible intérieure pour l'accessibilité handicap.

■ Cimetière

- ▶ changement de la trappe d'accès à l'ossuaire ;
- ▶ nettoyage du jardin du souvenir.



Changement de la trappe de l'ossuaire



Nettoyage de l'ancien jardin du souvenir

A venir : mise en place de 12 cases supplémentaires au columbarium.

■ Terrains de boules du Verderon

- ▶ mise en place d'une table pique-nique et d'un banc.



■ Local des chasseurs (rue Jean Jaurès)

- ▶ remise en état de la toiture et peinture.

■ Achats

- ▶ école : mobiliers divers et tableau numérique ;



- ▶ service technique : véhicule électrique.



La déclaration préalable

Pour quels travaux ?

- **construction** (garage, dépendance...) ou **travaux sur une construction existante** ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre **5 m² et 20 m²**. En ce qui concerne les travaux sur construction existante, **ce seuil est porté à 40 m²** si la construction est située dans une **zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU)** ou un **plan d'occupation des sols (POS)** ;
- **construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;**
- **construction d'une piscine** dont le bassin à une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) à une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;
- **travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction** (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;
- **travaux de ravalement** s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;
- **changement de destination** d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;
- **réalisation d'une division foncière** notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

Délai d'instruction de 1 mois.

Commencement des travaux

Document qui permet de signaler à la mairie le commencement des travaux (pour un permis de construire ou un permis d'aménager).

A adresser dès le commencement des travaux.

Achèvement des travaux

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux.

(obligatoire pour les permis de construire ou d'aménager ou d'un dépôt d'une déclaration préalable de travaux).

Délai d'instruction de 3 mois.

Renseignements :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

matériels espaces verts

BLANCARD

MOTOCULTURE

ISEKI SNAPPER ECHO BRILL

Votre spécialiste Motoculture
Depuis plus de 10 ans

VENTE • ENTRETIEN • SAV
Tracteurs compacts, tondeuses autoportées, tondeuses autotractées, motobineuses, débroussailluses, tailles-haies, tronçonneuses...

ZAE « Les Censives »
Avenue des Pommerets - TILLE
03 44 45 26 37
www.blancard.fr



Travaux - Projets à venir

Le Conseil municipal dans ses propositions d'action de 2014 avait parmi ses orientations : le projet d'une nouvelle salle polyvalente, la sécurité des personnes et des biens... Des projets qui vont se concrétiser...

■ Construction d'une nouvelle salle polyvalente



La construction d'une nouvelle salle multifonction s'est avérée nécessaire pour **répondre aux besoins de notre commune** : un effectif de plus en plus important d'élèves déjeunant à la cantine, les manifestations diverses, les locations et l'occupation par de nombreuses associations pour leurs activités. **De plus, l'actuelle salle polyvalente âgée d'environ 40 ans ne répond plus aux normes actuelles** : sécurité, accessibilité, cuisine inadaptée, sanitaires, ...

Ce projet est élaboré avec l'agence Audience et l'Atelier d'Architecture Design.

La nouvelle salle multifonction sera construite juste à côté de l'ancienne prévue à la démolition (pointillés rouges) sur un terrain communal.

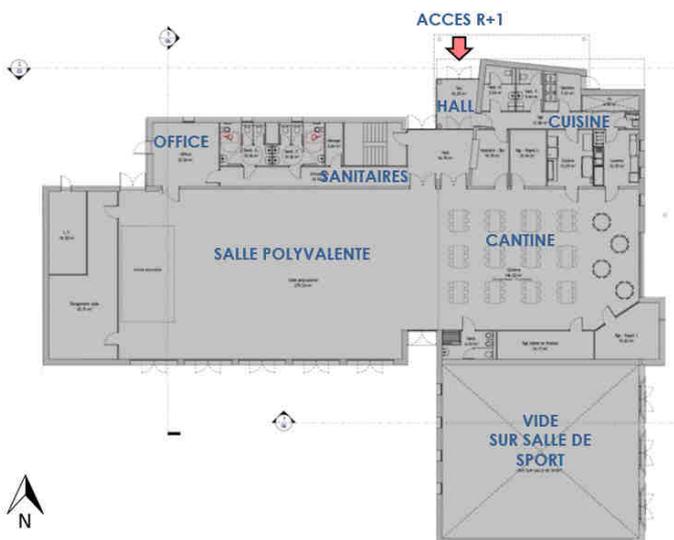
Elle sera constituée de 2 niveaux :

■ **Niveau bas - rez-de-chaussée** : une surface de 528 m² réservée aux activités sportives qui comprendra un hall d'entrée, une zone vestiaires, une salle de sport, des rangements pour les associations, un local technique ;

■ **Niveau haut** : une surface de 694 m² qui comprendra un hall d'entrée avec vestiaire/bar, des sanitaires, une grande salle de 280 m² avec office, une salle de 146 m² pour la cantine avec office.

La rue Jean Jaurès sera donc réaménagée ainsi que les abords de l'école et le parking qui offrira 110 places.

Les travaux débuteront au cours du 4ème trimestre 2019.



■ Mise en place d'un système de vidéoprotection

► Cinq caméras seront positionnées :

- ◆ centre bourg - rue Jean Jaurès ;
- ◆ entrée ouest - rue Aristide Briand ;
- ◆ route de Rouen D931 ;
- ◆ entrée sud rue Jean Jaurès ;
- ◆ entrée nord D931 rue aux Loups.



► Création d'un réseau permettant la centralisation des images et mise à disposition d'un local communal dédié pour assurer l'exploitation et la sécurisation des images.



Votre partenaire en solution électrique
pour votre confort et votre sécurité.



VIDÉO
ALARME
CONTRÔLE D'ACCÈS
AUTOMATISME
DOMOTIQUE
ELECTRICITÉ

Nouvelle adresse - Nouveau showroom

6 place Grécourt 60155 St léger en Bray
03.44.47.87.17 - pic-matic@wanadoo.fr
www.pic-matic

ACRO DECO

Guillaume BOURELLE

06 68 67 83 58

g.bourelle@hotmail.fr



Peinture décorative

Revêtements sols et murs

Ravalement de façades

G.P.C. DAVESNE

COUVERTURE - **P**LOMBERIE - **C**HAUFFAGE

ENTRETIEN CHAUDIERE

GAZ - FIOUL - DEPANNAGE



11, rue de l'Avelon 60000 BEAUVAIS

03 44 79 15 34



Ecole

Pour cette nouvelle rentrée des classes, moment important autant pour les enfants que pour les parents, notre école a accueilli cent cinquante élèves répartis en six classes. Un effectif qui varie peu d'année en année. Quelques départs d'enseignants et de nouvelles arrivées. L'accueil du soir et du mercredi est à nouveau assuré par le centre social rural d'Auneuil « La Canopée ». La restauration quant à elle, voit son nombre de repas augmenter et deux services sont maintenus, la salle étant trop petite. La construction de la nouvelle salle multifonction où sera affectée la cantine, permettra à nos petits élèves de prendre plus de temps pour déjeuner et rendra le service plus aisé. Comme chaque période de grandes vacances, quelques travaux ont été effectués pour répondre aux besoins et normes.

■ Horaires 2019/2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45 - 8h20	Garderie	Garderie	Accueil de loisirs 7h45 - 18h30	Garderie	Garderie
8h20 - 8h30	Accueil	Accueil		Accueil	Accueil
8h30 - 11h30	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
11h30 - 13h20	Repas + garderie	Repas + garderie		Repas + garderie	Repas + garderie
13h20 - 13h30	Accueil	Accueil		Accueil	Accueil
13h30 - 16h30	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
16h30 - 18h30	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	Périscolaire

■ Effectifs et répartition des niveaux



- PS/MS - Mme Tisserant : 26 élèves
- MS/GS - Mme Gopalakrishnan : 27 élèves
- CP/CE1 - Mme Boittiaux : 23 élèves
- CE1/CE2 - Mmes Borgoo et Taurin : 24 élèves
- CE2/CM1 - Mme Plé : 24 élèves
- CM1/CM2 - Mmes Seigneur et Carette : 26 élèves

■ Garderie et tarifs

La garderie sera assurée le matin et pendant la pause méridienne par du personnel communal. Pour le périscolaire en fin d'après-midi, le centre social rural d'Auneuil "La Canopée" prendra le relais.

- le matin (de 7h45 à 8h20) : 1,00 €
- pause méridienne : 1,50 €
- le soir (de 16h30 à 18h30) : tarification par « La Canopée »

■ Vacances scolaires 2019/2020



Périodes	Calendrier
Rentrée des élèves	Lundi 02 septembre 2019
Toussaint	Vendredi 18 octobre 2019 au lundi 04 novembre 2019
Noël	Vendredi 20 décembre 2019 au lundi 06 janvier 2020
Hiver	Vendredi 14 février 2020 au lundi 02 mars 2020
Printemps	Vendredi 10 avril 2020 au lundi 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	Mercredi 20 mai 2020 au lundi 25 mai 2020
Été	Vendredi 03 juillet 2020

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



Cantine

Un règlement « Restauration scolaire » a été présenté et voté en conseil municipal (bénéficiaires, modalités d'inscription, tarifs, réservation et annulation des repas, fonctionnement, modalités de paiement, sécurité, hygiène, discipline, risques liés aux allergies, etc ...) Toute inscription au restaurant scolaire vaut acceptation du règlement. Chaque parent devra en prendre connaissance et le signer.



Tout repas commandé et non décommandé avant 8h30 la veille par la famille sera facturé.

Seuls les parents peuvent inscrire ou désinscrire l'enfant à la cantine.

Le tarif du repas pris à la cantine est maintenu à 3,50 € alors que le prix de revient d'un repas en tenant compte de toutes les charges (eau, électricité, chauffage, pain, serviettes, pressing...) coûte environ 9,50 €.

Bilan des activités de l'école de Goincourt, année 2018-2019

■ Prévention routière

Tout au long de l'année, la police municipale de Beauvais est intervenue, dans toutes les classes, sur « être piéton » et plus particulièrement avec les CM1/CM2 sur « être cycliste ».



■ Découverte du judo pour toute l'école.

■ Musée Somme 1916, à Albert

Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont visité le musée et se sont promenés sur le circuit du souvenir.



■ Cinéma

Les CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allés voir « Parvana » et « Dilili à Paris » au Cinespace ; les classes maternelles se sont rendues à l'ASCA, dans le cadre de leur projet « contes » et ont assisté à une séance de courts-métrages. Toujours à l'ASCA, les CP-CE1 et CE1-CE2 ont assisté à un « ciné concert ».



■ Téléthon

L'école a participé à cette action nationale. Les enfants ont créé des tableaux à partir de leurs mains.

■ Contes de Noël

Dans le cadre du Projet Contes, les deux classes maternelles ont profité d'une séance de Contes de Noël, animée par les Conteuses Laurence et Malika (Association « Elles se les racontent »).



■ Danses Folk

Tous les élèves ont bénéficié de 3 séances, animées par Michel Fontaine (Compagnie de la Cyrène).

■ Intervention et sortie « marionnettes »

Pour tous les élèves de maternelle : animation marionnettes organisée par la compagnie « Le Théâtre en l'air », et sortie au Théâtre à l'Air, à Abbeville Saint Lucien, pour un spectacle de marionnettes, « La petite fille de l'hiver ». Ils ont également participé à des ateliers de jeux théâtraux avec les comédiens.



■ Manufacture Nationale de la Tapisserie à Beauvais

Les CE2-CM1 et CM1-CM2 ont bénéficié d'une visite conférence.

■ Familistère de Guise

Visite du palais social et atelier « mosaïques » pour les CE2-CM1 et CM1-CM2.





■ Parc du Marquenterre

Visite du parc et atelier « traces animales » pour les CE2-CM1 et CM1-CM2.

■ Spectacle musical et conté

Dans le cadre de la classe PAC (Projet Artistique et Culturel) menée par les MS-GS autour du projet Contes, les enfants ont présenté leur spectacle musical « Promenons-nous dans les Contes » le lundi 17 juin 2019, avec les conteuses Laurence et Malika. Ce spectacle racontait une version inédite du petit Chaperon rouge en imaginant sa rencontre avec d'autres personnages de contes (Boucle d'or et les trois ours, les 3 petits cochons, une sorcière et une princesse !).



■ Samara

Les CP-CE1 et CE1-CE2 se sont rendus au musée de la préhistoire et ont pratiqué divers ateliers (découverte des différentes périodes de la préhistoire, des habitats et des différents artisans).

■ Théâtre

Toutes les classes sont allées au théâtre de Beauvais.

■ Projet « ciné-concert » Maman ours oie

A partir d'un album, les enfants de la classe de CP-CE1 ont réalisé un film d'animation en prenant des photos (image par image). Ils ont créé les décors et le personnage principal. Avec l'aide de M. Ladrey, professeur de musique au collège, ils ont imaginé et créé les bruitages du film.

Une représentation a eu lieu à l'ASCA le 3 juin 2019.

Le jour du spectacle, ils ont réalisé, en direct, les bruitages et ils ont joué des instruments.



Madame Seigneur, directrice de l'école



La kermesse, évènement incontournable marquant la fin d'année a eu lieu le 22 juin. Les enfants et leurs enseignants nous ont encore réservé de belles surprises avec des spectacles tout en couleur - et des costumes magnifiques ! Nos petits écoliers ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour offrir à leurs parents un travail de qualité ! Les parents bénévoles et l'APE étaient à nouveau présents pour tenir les stands et contribuer à rendre cette journée attrayante pour tous !



■ Cadeaux de départ aux élèves de CM2

Cette année, ce sont 17 élèves qui quittaient l'école de Goincourt pour le collège. L'équipe municipale leur a remis un cadeau de départ utile pour leur scolarité : un disque dur avec une pochette de protection. Nous leur souhaitons une bonne rentrée dans leur nouvel établissement !

Accueil Collectif des Mineurs avec le centre social d'Auneuil

Faciliter la vie quotidienne des familles en répondant à un besoin de garde des parents et proposer des loisirs et détente aux enfants, tel est l'enjeu de cet accueil par une équipe dynamique. Cette année, soixante-deux enfants étaient inscrits au périscolaire et vingt-sept le mercredi.

Les objectifs pédagogiques de l'année 2018 - 2019 :

- Acquérir la notion du vivre ensemble ;
- Favoriser l'accès à la culture, aux arts, à la lecture et aux sports ;
- Développer le respect de chacun individuellement ou en groupe, respecter le rythme de vie de chacun, amener l'enfant à être acteur, susciter la créativité, le plaisir et la curiosité de l'enfant.

L'équipe s'est investie sur différents projets tout au long de l'année avec pour thème « **Les petits savants de Goincourt** » et les animateurs ont fait rêver les petits et les grands grâce à des expériences scientifiques et étonnantes... comme changer la couleur d'une plante, l'encre invisible, glaçon fou, l'eau voyageuse, œuf frais ou pas, etc... Elle a initié les enfants à de nouvelles pratiques et **a contribué à l'éveil des enfants tout en développant leur autonomie, la solidarité entre eux** et la découverte de nouveaux espaces par le biais des sorties qui ont été proposées aux enfants comme le spectacle de fin d'année du CSR La Canopée « Le père Noël en voit de toutes les couleurs » à Auneuil et la fête du CSR « Fort bouchons ».

Des activités toujours plus nombreuses, toujours plus variées selon différentes thématiques par **une équipe dynamique** qui a su motiver les enfants et impulser les activités (manuelles, jeux, expériences), l'ensemble des animations a favorisé **la cohésion de groupe et le bien-vivre ensemble**. L'équipe a été à l'écoute des enfants et a su donner des limites et des règles, afin que chacun trouve sa place dans le groupe et dans les activités au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs de Goincourt.

Les très bonnes relations avec les enseignants, la Mairie toujours présente pour répondre à nos questions, le personnel communal pour satisfaire nos demandes (petits bricolages...) et des enfants agréables ouverts à tous sujets sont de sérieux atouts à la réussite de ce périscolaire. Il est seulement à regretter le nombre de participants sur les mercredis loisirs - faible effectif (dix élèves en moyenne) qui est un frein pour la mise en place de projets d'animation.

Afin d'améliorer la communication avec les familles, une boîte mail a été créée et mise à la disposition des familles pour toute correspondance :

csrfactacm@laposte.net





Réduction
d'impôts*

*sur l'entretien d'espaces verts

Jardi
Paysage



Création et entretien d'espaces verts
Élagage - Clôtures et portails
Dallage - Murets - Béton lavé et enrobé



2 adresses dans l'Oise :

60210 THIEULY-SAINT-ANTOINE

60860 OUDEUIL

03 44 84 05 81 - 06 50 38 18 25

www.jardipaysage.fr - jardi.paysage@wanadoo.fr

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

BEUVAIS GOINCOURT

Route de Rouen - Tél. 03 44 11 47 00



Bistrot du Marché
Galerie Marchande
Distributeur de Billets
Station-Essence
Gaz / Station-Lavage

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au jeudi de 8h30 à 19h45

le vendredi de 8h30 à 20h15

et le samedi de 8h30 à 19h45

LA LICORNE

BOUTIQUE "Bien-être et spiritualité"

Librairie, pierres semi-précieuses, huiles Essentielles,
fleurs de BACH, articles ésotériques ...

Galerie INTERMARCHÉ
RN31
42 rue J. NEVOUET
60000 GOINCOURT

Tel : 03 44 07 66 07

mail : licorne60@orange.fr



Évènements

■ Commémoration du 11 novembre

Une manifestation qui, à nouveau, a rassemblé beaucoup d'habitants même si la météo était détestable ! Après l'hommage rendu au monument aux morts du cimetière, nous nous sommes tous retrouvés devant l'église pour écouter la lecture du discours par M. Jacques Billoré, maire de la commune, suivi de dépôts de gerbes et d'une minute de silence. M. Franck Pia, vice-président du Conseil Départemental, nous a fait l'honneur de participer à cette commémoration.

Des enseignant(e)s et des élèves de Goincourt nous ont chanté la Marseillaise - prestation toujours très appréciée... Puis, dans la salle polyvalente, nous avons pu consulter les recherches des élèves de Mme Boittiaux et Mme Salvant sur les soldats Goincourtois dont les noms figurent sur le monument. Tour à tour, nos petits écoliers ont pris la parole pour nous présenter fièrement le fruit de leur travail. Nous les remercions de nous avoir fait découvrir leur portrait et raconter le parcours de ces hommes « Morts pour la France »... Enfin vint le moment de féliciter comme chaque année les médaillé(e)s du travail et les jeunes diplômé(e)s puis souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants !





Les médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s à l'honneur !



■ **Christelle CROCQSEL**, médaille d'honneur du travail **ARGENT** pour 20 années de service en tant que gestionnaire de besoins clients chez Thalès AES à Méru.

■ **Henri BEAUDOIN** - Médaille d'honneur régionale, départementale et communale **VERMEIL** pour 30 années de service en tant qu'adjoint technique à la mairie de Goincourt.

■ **Corinne CARMENT** - Médaille d'honneur régionale, départementale et communale **VERMEIL** pour 30 années de service en tant que rédacteur principal à la mairie de Goincourt.

■ **Marie-José FORMENTO** - Médaille d'honneur régionale, départementale et communale **VERMEIL** pour 30 années de service en tant que rédacteur à la mairie de Goincourt.

■ **Marie-Françoise CAFFIN** - Médaille d'honneur du travail **OR** pour 35 années de service en tant que responsable de pôle à la Caisse d'allocations familiales à Beauvais.

■ **Dominique MICHIELS** - Médaille d'honneur régionale, départementale et communale **OR** pour 35 années de service en tant qu'agent de maîtrise principal au service des collectivités locales dont la mairie de Goincourt.

■ **Patricia TESSIER** - Médaille d'honneur du travail **OR** pour 35 années de service en tant que titulaire de caisse à la Banque de France d'Amiens.

■ **Catherine BEAUDOIN** - Médaille d'honneur du travail **GRAND OR** pour 40 années de service en tant qu'opératrice sécurité à LVMH Fragrance Brands à Beauvais.

■ **Claudine CASTETNAU** - Médaille d'honneur du travail **GRAND OR** pour 40 années de service en tant qu'opératrice qualité à LVMH Fragrance Brands à Beauvais.

■ **Christian LESIEUR** - Médaille d'honneur du travail **GRAND OR** pour 40 années de service en tant que responsable d'unité à l'Apave à Beauvais.



■ **Liolja BAJEMON** - Baccalauréat général série S
Spécialité : sciences de la vie et de la terre
Enseignement spécialisé : physique - chimie
Récompensée par la ville de Beauvais le 15 septembre dernier pour sa mention TRES BIEN.

■ **Margaux BERNARD** - Baccalauréat technologique
Série STMG
Spécialité : ressources humaines communication.

■ **Eva BOUTILLIER** - Baccalauréat général série ES
Spécialité : économique et sociale
Enseignement spécialisé : mathématiques.

■ **Lucy CAFFIN** - Baccalauréat général série ES
Spécialité : économique et sociale
Enseignement spécialisé : économie approfondie.

■ **Valentin CAUDRON** - CAP Conducteur routier
"Marchandises".

■ **Emma CHIFFARD** - Baccalauréat général série ES
Spécialité : économique et sociale
Enseignement spécialisé : sciences sociales et politiques.

■ **Hélénise FASQUELLE** - Baccalauréat général série ES
Spécialité : économique et sociale
Enseignement spécialisé : mathématiques.

■ **Camille HECQUET** - Baccalauréat général série S
Spécialité : sciences de la vie et de la terre
Enseignement spécialisé : mathématiques
Récompensée par la ville de Beauvais le 15 septembre dernier pour sa mention TRES BIEN.

■ **Théo LARRONDE** - Brevet d'études professionnelles
en menuiserie /agencement.

■ **Antoine LOUVET** - Baccalauréat général série S
Spécialité : sciences de la vie et de la terre
Enseignement spécialisé : sciences de la vie et de la terre.

■ **Christophe VALLAEYS** - Baccalauréat technologique
Série STMG
Spécialité : gestion et finance.

Afin de les récompenser, le conseil municipal a remis aux médaillé(e)s du travail un colis gourmand et la somme de 50 euros aux jeunes diplômé(e)s.



■ Rencontres

Monsieur Olivier Paccaud et Monsieur Jérôme Bascher, sénateurs, sont venus tour à tour courant septembre à notre rencontre. Des échanges sur la vie municipale, le statut des élu(e)s, les difficultés rencontrées et les projets à venir, ce qui nous a permis d'avancer certains dossiers.



Olivier Paccaud est venu à nouveau nous rencontrer pour évoquer les problèmes des communes rurales



Jérôme Bascher, attaché aussi à la ruralité en a profité pour voir le nouveau véhicule électrique

■ Inauguration de l'extension de l'école maternelle

Le 27 novembre a eu lieu l'inauguration de l'extension de l'école maternelle rue de Courcelles. Cette extension s'est avérée nécessaire, le dortoir pour nos petits écoliers étant trop exiguë et les locaux devenus vétustes. C'est donc dans des intérieurs neufs et colorés que les enfants ont fait leur rentrée huit jours avant les vacances de Toussaint après quatre mois de travaux. Léa Fournier, architecte, a conçu un cadre particulièrement adapté à la petite enfance en utilisant une des façades comme tableau et l'autre comme mur d'escalade. Idem pour l'intérieur avec des couleurs gaies, des lampes en forme de ballons baudruche, ... Tout pour ravir nos jeunes élèves et leur donner envie d'aller à l'école !



De gauche à droite : Dominique Lepidi, secrétaire général de la Préfecture de l'Oise, Franck Pia, vice-président du Conseil Départemental, Jacques Billoré, maire de Goincourt, Nadège Lefebvre, présidente du Conseil Départemental, Chanez Herbanne, conseillère régionale et Léa Fournier, architecte.



■ Colis de Noël

Comme chaque année, les Aîné(e)s de plus de 70 ans ont eu le choix entre un colis de Noël ou bien une invitation au repas dansant. Cent vingt de nos Aîné(e)s ont choisi le colis. Trente-deux colis individuels et quarante-quatre colis couples ont donc été remis fin décembre.

Contenu du colis :

- 1 bouteille de Ice Blanc méthode traditionnelle ;
- 1 bocal de foie gras ;
- 1 bocal de dinde au vin d'Alsace aux giroles
- Truffes pétillantes aux framboises ;
- Sablé aux griottes ;
- 1 bouteille de Bergerac rouge.



Colis gourmands testés par l'équipe municipale et commandés chez HELFRICH FARRJOP - 3 rue du Puits 60570 Andeville



Conseils municipaux : Délibérations validées

■ Séance du 13 septembre 2018

- 2018-51 - Convention association 3^{ème} Age ;
- 2018-52 - Convention association gymnastique CISD ;
- 2018-53 - Convention association Club du Beauvaisis de retraite sportive ;
- 2018-54 - Convention mise à disposition du Centre social ;
- 2018-55 - Convention mise à disposition du local de chasse ;
- 2018-56 - Convention association Club d'Age d'Argent ;
- 2018-57 - Convention mise à disposition local du Comité des Fêtes ;
- 2018-58 - Convention association Danse de Salon ;
- 2018-59 - Convention mise à disposition local de Football ;
- 2018-60 - Convention association Gymnastique de Goincourt ;
- 2018-61 - Convention association du Judo ;
- 2018-62 - Convention mise à disposition Tennis ;
- 2018-63 - Convention association Tennis de table ;
- 2018-64 - Convention mise à disposition association Léopard'Atelier ;
- 2018-65 - Convention mise à disposition Hommes Grenouilles ;
- 2018-66 - Convention mise à disposition association UACG ;
- 2018-67 - Convention local APE ;
- 2018-68 - Règlement de la salle polyvalente ;
- 2018-69 - Décision modificative n°2-2018 ;
- 2018-70 - SE60 RODP Télécommunications 2018 ;
- 2018-71 - Autorisation des heures supplémentaires ;
- 2018-72 - Rapport annuel sur la qualité du service public d'élimination des déchets.

■ Séance du 15 novembre 2018

- 2018-73 - Décision modificative n° 3 ;
- 2018-74 - Récompenses médailles du travail ;
- 2018-75 - Mise en location logement 16 rue de Courcelles ;
- 2018-76 - Convention Monsieur Haudoire ;
- 2018-77 - Autorisation vente de matériel ;
- 2018-78 - Assainissement rapport annuel 2017 ;
- 2018-79 - Prix du repas des Anciens ;
- 2018-80 - Rétrocession rue Anne Jourdain ;
- 2018-81 - Rétrocession le Clos des Potiers ;
- 2018-82 - Donation Monsieur Binet ;
- 2018-83 - EPF Nord/Pas-de-calais (établissement public foncier) ;
- 2018-84 - Travaux de construction d'une salle polyvalente et périscolaire et d'une salle associative et sportive ;
- 2018-85 - Travaux d'aménagement d'un parking et des espaces verts.

■ Séance du 20 décembre 2018

- 2018-86 - Demande de subvention rue Aristide Briand ;
- 2018-87 - Demande de subvention rue aux Loups ;
- 2018-88 - Demande de subvention pour la vidéo surveillance Conseil Départemental ;
- 2018-89 - Demande de subvention pour la vidéo surveillance à la CAB ;
- 2018-90 - Demande de subvention terrains de tennis Conseil Départemental ;
- 2018-91 - Demande de subvention terrains de tennis à la CAB ;
- 2018-92 - Vente de stères de bois - matériel non utilisé ;
- 2018-93 - Ouvertures dominicales 2019.

■ Séance du 16 janvier 2019

- 2019-01 - Travaux de construction d'une Salle Polyvalente - Demande de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise et au titre de la DETR 2019 ;
- 2019-02 - Travaux de construction d'une Salle Périscolaire - Demande de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise et au titre de la DETR 2019 ;
- 2019-03 - Travaux de construction d'une Annexe Associative - Demande de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise et au titre de la DETR 2019 ;
- 2019-04 - Travaux d'aménagement du parking et des espaces verts - Demande de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise et au titre de la DETR 2019 ;
- 2019-05 - Travaux d'aménagement de la Rue Jean Jaurès et de la Rue de Courcelles - Demande de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise et au titre de la DETR 2019 ;
- 2019-06 - Décision modificative n° 4/2018.

■ Séance du 28 février 2019

- 2019-07 - Indemnités recenseur ;
- 2019-08 - Rétrocessions à la commune rue Victor Hugo ;
- 2019-09 - Rétrocessions à la commune rue des Potiers ;
- 2019-10 - Rétrocessions à la commune rue des Potiers ;
- 2019-11 - CCAS ;
- 2019-12 - Validation du CLECT ;
- 2019-13 - Indemnités maire/adjoint ;
- 2019-14 - Rapport développement durable ;
- 2019-15 - Numérotation rue de Saint Paul ;
- 2019-16 - SPA Essuilet ;
- 2019-17 - Convention Sagère ;
- 2019-18 - Renouvellement convention Canopée ;
- 2019-19 - Vente de bois et remorque ;
- 2019-20 - AMF résolution ;
- 2019-21 - Devis voyages scolaires 2019 ;
- 2019-22 - Investissement : ouverture de crédit.

■ Séance du 04 avril 2019

- 2019-23 - Nomination d'un président de séance ;
- 2019-24 - Vote du compte administratif 2018 ;
- 2019-25 - Vote du compte de gestion 2018 ;
- 2019-26 - Affectation du résultat 2018 sur 2019 ;
- 2019-27 - Attribution des subventions aux associations communales ;
- 2019-28 - Fiscalisation ou budgétisation de la cotisation du syndicat du bassin de Savignies ;
- 2019-29 - Fiscalisation ou budgétisation de la cotisation du SIEAB ;
- 2019-30 - Vote des taux fiscaux à appliquer en 2019 ;
- 2019-31 - Vote du budget primitif 2019 ;
- 2019-32 - Certimonis ;
- 2019-33 - Modification statutaire du SIEAB.

■ Séance du 20 juin 2019

- 2019-34 - Nom de l'école ;
- 2019-35 - Modification du règlement de la salle polyvalente ;
- 2019-36 - Rétrocession rue des Potiers M. Marin ;
- 2019-37 - Prêt pour la salle polyvalente ;
- 2019-38 - Demandes de subventions salle polyvalente ;
- 2019-39 - Demandes de subventions salle périscolaire ;
- 2019-40 - Demandes de subventions salle associative et pédagogique ;
- 2019-41 - Admission de non valeurs ;
- 2019-40 bis - Subvention Comité des Fêtes ;
- 2019-41bis - Redevance occupation du domaine public (RODP) ;
- 2019-42 - Décision modificative n°1.

**L'intégralité des comptes-rendus
des conseils municipaux
est sur le site de Goincourt :
www.goincourt.fr**

Goincourt ...



DIMANCHE 26 AOUT : passage de l'Enduro du Beauvaisis sur le territoire de Goincourt.



LUNDI 3 SEPTEMBRE : rentrée des classes avec un effectif de 161 élèves et une nouvelle directrice.



SAMEDI 15 SEPTEMBRE : Liolija BAJEMON et Camille HECQUET, goincourtoises mises à l'honneur lors de la remise des récompenses aux bachelier(e)s ayant obtenu la mention TRES BIEN.



Un parcours chronométré et apprécié par les nombreux coureurs !



En soirée, barbecue, retraite aux flambeaux, concerts et feu d'artifice - manifestations organisées par le Comité des Fêtes.



DIMANCHE 16 SEPTEMBRE : Franck Pia, vice-président au Conseil Départemental et Chanez Herbanne, conseillère régionale font le tour de la brocante avec Jacques Billoré, maire de la commune et ses adjoint(e)s Catherine Gaucherand et Alain Ancel.



DIMANCHE 30 SEPTEMBRE : LES Virades de l'Espoir pour vaincre la mucoviscidose - dons, vente tickets/enveloppes tombola, marcheurs VTT, participation de Sam'Bagages, coiffure, maquillages enfants...



... restauration, madison, lâcher de ballons, stands de jeux/animations... Venez nombreux à la prochaine édition du 29 septembre !



DIMANCHE 2 DECEMBRE : marché de Noël avec de plus en plus de stands proposant un vaste choix pour faire des cadeaux de Noël...



... toujours l'atelier de bricolage de Noël très apprécié par les enfants avec Corinne et Colette !



Maquillage avec le comité des Fêtes. Coiffure avec Sophie et Coralie - animations qui font le bonheur des enfants !



au fil du temps ...



SAMEDI 15 SEPTEMBRE : La Goinecourt'Oise organisée par l'A.P.E. Deux parcours : 5 et 10 kms



Une 2ème édition qui a connu beaucoup de succès autant par les coureurs que les spectateurs... ambiance assurée !



SAMEDI 29 SEPTEMBRE : marche rose dans le cadre d'Octobre Rose, campagne nationale du dépistage du cancer du sein en partenariat avec Intermarché Goinecourt qui a offert le goûter à tous les participants, l'Adecaso et l'association "Perspectives contre le cancer"...



... sa présidente Isabelle Soula aux côtés de Jacques Billoré. Une balade toujours sympathique qui a attiré beaucoup plus de monde cette année, adultes et enfants !



DIMANCHE 11 NOVEMBRE : commémoration en présence de M. Frank Pia, suivie de la remise des récompenses aux médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s et du verre de l'amitié.



MARDI 27 NOVEMBRE : inauguration de l'extension de l'école maternelle.



Photos avec le Père Noël qui connaît toujours autant de succès avec sa distribution de bonbons aux petits comme aux grands !



Nos cuisiniers bénévoles qui cuisent des crêpes toute la journée afin de les offrir aux visiteurs ! Merci à eux ainsi qu'à Intermarché Goinecourt qui offre le chocolat et le vin chaud !



Grâce à la générosité des visiteurs, l'association « Perspectives contre le cancer » a récolté 110 euros de dons.

Goincourt ...



MERCREDI 9 JANVIER : cérémonie des vœux, M. Billoré, maire de Goincourt en présence de son équipe municipale, de Mme Nadège Lefebvre, présidente du Conseil Départemental de l'Oise, M. Franck Pia, vice-président du Conseil Départemental de l'Oise et Mme Chanez Herbanne, conseillère régionale des Hauts-de-France.



Les Goincourtois sont venus nombreux écouter le bilan de l'année et les projets à venir en 2019. Un moment convivial autour d'un buffet traditionnellement préparé par l'équipe municipale féminine !



Une manifestation qui rencontre chaque année un grand succès et où l'on peut trouver l'objet rare pour compléter sa collection !

GOINCOURT
15 mars 2019

Ségane et Jo Ann Pickens
CONCERT GOSPEL
21H00 - 12 € Tarif unique
Placement libre
RESERVATIONS: 06.89.15.16.35



VENDREDI 15 MARS : Ségane et Jérémie Virage nous ont régalez avec leur répertoire Gospel - manifestation organisée par MDS Show.



DIMANCHE 17 MARS : concours de belote organisé par l'association Le club d'Age d'Argent...



... manifestation qui attire toujours de nombreux passionnés...



SAMEDI 23 MARS : carnaval organisé par l'APE avec la participation de Sam'Bagages, de l'ambiance et du rythme pour ce défilé...

PEINZURES

AVRIL 2019
20 - 21 - 22

LEZARD'ATELIER EXPO

Samedi de 15h à 20h
Dimanche de 10h à 17h
Lundi de 15h à 17h
Infos : 06 50 02 62 34

vernissage samedi 20 à 17h30
GOINCOURT salle polyvalente



2ème exposition de peinture de l'association Léopard'Atelier. Marie Duc a présenté les peintures de ses élèves.

GOINCOURT
Chasse aux œufs

Samedi 27 avril 2019

Gratuit
Entrée de 7 à 11 ans
tarif de 10€ (adultes)
d'inscription

Départ à 10h30
Paro du château
(27 ans et plus 21€ d'entrée)

Inscription à la mairie avant le 05 avril
Un sachet de chocolats pour chaque participant



au fil du temps ...



SAMEDI 26 JANVIER : repas des Aînés, cent vingt-six convives ont répondu présents à cette manifestation bien sympathique.

GOINCOURT (60)
(Stm de Beauvais)

Dimanche 10 Mars 2019

SALLE POLYVALENTE
Place Cassarin - Grand

Bourse Toutes Collections

Entrée libre de 9h à 18h

Organisation : A.C.C.G.
Réservation par téléphone : 03 44 45 48 58
Tables de 1,20 ML à 7 Euros
Boissons - Sandwiches
Inscrips par mail : accg@goincourt.fr ou par mail sur le site public.



DIMANCHE 10 MARS : bourse toutes collections organisée par l'association de chasse de Goincourt qui connaît toujours un grand succès !

Goincourt
Commune de Goincourt
Sport et Vieilles Rues

ANIMATION DISC GOLF et ULTIMATE
Initiation et découverte de parcours
SAMEDI 16 MARS 2019

ANIMATION ADULTES
De 14h à 17h

ACTIVITE OUVERTE A TOUS

Lieu : Terrain de Football de Goincourt et alentours
TARIF : GRATUIT pour les adhérents
10€ pour les non adhérents
Encadrement assuré par moniteur diplômé et référent départemental de DISC GOLF

Inscription et renseignements : Yannick SUTRA
<http://teanisteh.lindo.com/>
Mail : teanisteh@gmail.com / 06-71-56-52-59

PLACES LIMITEES - INSCRIPTION AVANT LE 10 MARS 2019

Le disc golf reprend la philosophie et les grandes règles de base du golf traditionnel, mais en étant différent dans le principe de jeu. Le but est de lancer le disque dans le trou le plus rapidement possible, et de ne pas le perdre.
Le disc golf est un sport collectif qui se joue partout dans les parcs et jardins de nos communes.
Le disc golf est un sport collectif qui se joue partout dans les parcs et jardins de nos communes.
Le disc golf est un sport collectif qui se joue partout dans les parcs et jardins de nos communes.



SAMEDI 16 MARS : initiation au Disc Golf avec l'association TEB, une activité sportive très agréable à recommander pour tous !

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par
Le club de l'âge d'argent de Goincourt

Dimanche 17 Mars 2019
14 H 00

Salle polyvalente de Goincourt
Ouverture des portes à 13H15

9 euros par personne
Nombreux lots pour tous

Buffet et Restauration sur place



... dans les rues de Goincourt haut en couleurs avec des déguisements variés, même les parents ont joué le jeu !

LA GO IN COURSE CONTRE LE CANCER
Dimanche 7 Avril à Goincourt

Départ km 1100
Départ km 1100

RDV à partir de 8h30 au Stade Municipal de Goincourt

Course chronométrée de 5km ou 10km

Participation d'un euro par km (5€ à 10€) selon la course

Inscriptions sur le site www.goincourt.fr Adhésions numériques uniquement

En partenariat avec Goincourt Sport Team et la commune de Goincourt au profit de l'association Perspectives contre le Cancer

Logos: A.P.B., B.C., M.C.P., A.C.R.



DIMANCHE 7 AVRIL : des étudiants de l'université Jules Verne avec le partenariat de Goincourt Sport Team, la commune de Goincourt et « Perspectives contre le cancer » ont organisé « La Go In Course contre le cancer », 2 parcours chronométrés.



SAMEDI 27 AVRIL : chasse aux œufs organisée par l'équipe municipale



La course pour une centaine d'enfants pour être le premier à trouver les œufs donnant droit à un gros sachet de chocolats mais surtout pour les œufs surprises pour une récompense supplémentaire !



... après cette course effrénée, on reprend des forces autour d'un petit buffet spécialement conçu pour nos jeunes participants !

Goincourt ...



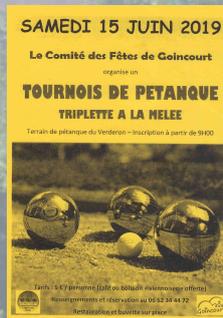
MERCREDI 8 MAI : commémoration du 8 mai et dépôt de gerbe au monument des Anglais sur la RD 931.



Puis dépôt de gerbe au monument aux morts devant l'église avec l'association des Anciens Combattants de Goincourt. Un verre de l'amitié a clôturé cette manifestation.



VENDREDI 24 MAI : fête des voisins au quartier Loiseau. D'autres quartiers avaient aussi organisé cette manifestation afin de passer un moment convivial et parfois même faire connaissance avec ses nouveaux voisins !



SAMEDI 15 JUIN : une vingtaine de personnes, novices ou expérimentées, ont participé au tournoi de pétanque organisé par le Comité des Fêtes...



... une manifestation toujours très sympathique, ambiance et bonne humeur assurées, barbecue pendant la pause méridienne.



Remise des prix, tous les participants sont récompensés... Une manifestation qui permet de faire connaissance entre habitants de Goincourt et qui sera renouvelée !



SAMEDI 22 JUIN : kermesse de l'école ...



... et pour clore cette journée, barbecue et concert organisés par le Comité des Fêtes.



MARDI 25 JUIN : le centre social « La Canopée » a convié tous les parents à une petite fête pour présenter quelques expériences faites lors de l'accueil du soir et du mercredi. Des enfants enthousiasmés par toutes ces découvertes !



DIMANCHE 14 JUILLET : fête nationale. Après la commémoration avec les Anciens Combattants l'équipe municipale a convié tous les participants autour d'un verre de l'amitié !





Le Judo Club de Goincourt

Une belle saison sportive fêtée par les 20 ans d'enseignement de son Professeur

Nous avons le plaisir depuis plus de 20 ans, d'accueillir de très jeunes enfants et adultes pour y pratiquer le Judo et / ou le Self Défense, où nous nous attachons à les accompagner dans leur épanouissement.

Le Judo permet de canaliser l'énergie pour un maximum d'efficacité en utilisant la force de l'adversaire contre lui-même. C'est un sport mixte qui peut s'apprendre à tout âge. Chacun peut trouver sa façon de pratiquer cette discipline sportive : loisirs ou compétition, technique ou dépense physique, dans une ambiance de plaisir et de détente.

Le JCG cultive des valeurs sportives fortes d'entraide, de dépassement de soi, de rigueur et de courage qui animent la pratique hebdomadaire mais se transmettent également dans la vie quotidienne. Notons que le JCG ne s'attache pas seulement à former des futurs athlètes, il éduque les jeunes à devenir des futurs citoyens de demain. Son travail est de s'engager pour l'éducation aux travers l'apprentissage et la pratique des arts martiaux.

Par ailleurs, rappelons que le Judo a également des bienfaits insoupçonnés à l'égard des adultes, certes il est bon pour le physique, mais il influe aussi sur notre comportement, notre bien-être et notre self control en société. Avec le judo, on est maître de son corps et de son esprit, ce qui fait office d'anti-stress, parce qu'il évacue les tensions très vite de manière physique, mais aussi parce qu'il exige de gérer ses émotions et ainsi apporte une sérénité.

Le J.C.G. en plus de participer à différentes compétitions, propose également à ces jeunes judokas un dimanche par mois un stage d'une journée avec des Clubs Partenaires du Dream Team Competition 60 (Regroupement de Clubs réunissant les 14 clubs de l'Oise les plus formateurs du Département). Lors de ces rencontres, nos judokas sont encadrés par une équipe de professeurs ayant eu un niveau national ou international en tant que compétiteur ou entraîneur. C'est donc l'occasion pour nos sportifs de progresser, de rencontrer d'autres jeunes et de se mesurer à eux et de bénéficier des forces vives de ces professeurs de l'Oise.

Le 26 mai 2019, le Club a organisé sa compétition amicale. Lors de cette journée, des judokas de la région se sont

affrontés pour y remporter des médailles et acquérir de l'expérience. Cet événement a été une réussite grâce à la participation des judokas, la disponibilité des parents, le soutien des différents partenaires, de la municipalité de Goincourt ainsi qu'à l'implication des bénévoles.

Enfin notre saison s'est clôturée par une journée sportive « Judo en famille » et la remise de ceintures. Lors de cet événement, parents et enfants ont partagé des activités sportives dans une ambiance sympathique.

Puis suite à la remise de grades, un hommage surprise a été rendu à Ricardo, professeur du J.C. Goincourt, afin de célébrer ses 20 ans d'enseignement au club. Pour l'occasion des anciens élèves ceinture noire lui avait préparé un diaporama photos retraçant les souvenirs passés avec lui et attestant sa passion pour le judo et le fait de la transmettre à de nombreuses générations.

Avec un message pour les plus petits d'aujourd'hui « vous aussi, un jour, à force de persévérance, vous obtiendrez le graal, la ceinture noire ».

Le J.C. Goincourt vous accueille jeunes et adultes, sur 3 sites pour du Judo et du Ju Jitsu / Self Défense : Goincourt, Saint Paul et Tillé. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le mercredi 4 septembre pour la reprise des cours à Goincourt, le 9 septembre pour celle de St Paul et le 10 septembre pour celle de Tillé. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter par email : icgoincourt@orange.fr ou téléphone : **06 86 16 88 34**.



JUDO CLUB DE GOINCOURT - St Paul - Tillé													
Reprise des cours de Judo et Ju-Jitsu													
N'hésitez plus, venez essayer gratuitement 2 cours													
3 sites	<table border="0"> <tr> <td>St Paul: Complexe Sportif</td> <td>Tillé: Complexe Sportif</td> </tr> <tr> <td>LUNDI</td> <td>MARDI</td> </tr> <tr> <td>Baby Judo 18h15 / 19h00</td> <td>Baby Judo 18h00 / 19h00</td> </tr> <tr> <td>Groupe 2 19h00 / 20h00</td> <td>Groupe 2 19h00 / 20h00</td> </tr> </table>	St Paul: Complexe Sportif	Tillé: Complexe Sportif	LUNDI	MARDI	Baby Judo 18h15 / 19h00	Baby Judo 18h00 / 19h00	Groupe 2 19h00 / 20h00	Groupe 2 19h00 / 20h00				
St Paul: Complexe Sportif	Tillé: Complexe Sportif												
LUNDI	MARDI												
Baby Judo 18h15 / 19h00	Baby Judo 18h00 / 19h00												
Groupe 2 19h00 / 20h00	Groupe 2 19h00 / 20h00												
Tous renseignements sur place aux horaires de cours													
<table border="0"> <tr> <th colspan="2">Goincourt: Salle Polyvalente</th> </tr> <tr> <td>MERCREDI</td> <td>VENDREDI</td> </tr> <tr> <td>Baby Judo 17h15 / 18h00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Groupe 2 18h00 / 19h00</td> <td>17h30 / 18h30</td> </tr> <tr> <td>Groupe 3 19h00 / 20h00</td> <td>18h30 / 20h00</td> </tr> <tr> <td>Ju Jitsu</td> <td>20h00 / 21h30</td> </tr> </table>		Goincourt: Salle Polyvalente		MERCREDI	VENDREDI	Baby Judo 17h15 / 18h00		Groupe 2 18h00 / 19h00	17h30 / 18h30	Groupe 3 19h00 / 20h00	18h30 / 20h00	Ju Jitsu	20h00 / 21h30
Goincourt: Salle Polyvalente													
MERCREDI	VENDREDI												
Baby Judo 17h15 / 18h00													
Groupe 2 18h00 / 19h00	17h30 / 18h30												
Groupe 3 19h00 / 20h00	18h30 / 20h00												
Ju Jitsu	20h00 / 21h30												



Les enfants récompensés par une médaille ou une coupe sous le regard admiratif de leurs parents lors du tournoi des mini-champions 2019 !

TEB -Tennis Goincourt : sport et convivialité sur des courts de tennis rénovés

Cette petite association qui a commencé avec cinq personnes en 2014 ne cesse de grandir et est arrivée à séduire plus de 90 adhérents !

L'association a pour philosophie de pouvoir faire pratiquer et découvrir le tennis en milieu rural au plus grand nombre en proposant entre autres des cours de tennis à 1 € la séance pour les enfants et 3 € pour les adultes et plusieurs tournois.

L'association de tennis a réalisé diverses animations durant la saison toutes encadrées par des moniteurs diplômés. La découverte du disc-golf a été un véritable temps fort avec une belle découverte sportive. Plusieurs animations/stages pour enfants « tennis et jeux » se sont déroulés pendant les vacances scolaires au gymnase départemental à Beauvais.

L'animation annuelle s'est déroulée le 23 juin, par un temps ensoleillé, avec plus de 70 personnes. Traditionnellement, la matinée était réservée aux enfants qui se sont affrontés par groupe de niveau. Quelle fierté pour eux de recevoir une médaille ou une coupe après avoir pu mettre en avant les progrès accomplis durant la saison tennistique sous le regard admiratif de leurs parents ! Les adhérents de cette association étaient nombreux au barbecue du midi (55 personnes) où les participants se sont régalés de produits fournis principalement par les artisans locaux du village. Rires, partage et convivialité étaient de la partie !

La journée s'est terminée en présence de membres du conseil municipal par une remise des prix des tournois de la journée et de ceux qui se sont déroulés d'avril à juin. La mairie qui soutient depuis la création l'association a été ravie de confirmer la rénovation des terrains de

tennis du village pour cet été, compte tenu du vif succès rencontré par cette association.

Félicitations à Mme Véronique LESAGE lauréate du tournoi non classées Dames, M. Ludovic WAYS, lauréat du tournoi non classés hommes, à M. Christophe CUBAYNES, vainqueur du tournoi classés et à M. Jérôme LESAGE pour la meilleure « perf » du tournoi. Chaque participant a pu être récompensé grâce à la générosité des commerçants de Goincourt.



Les vainqueurs des 3 tournois internes de 2019 et de la meilleure « perf » du tournoi en présence du président des TEB (en blanc et bleu)



N'hésitez pas à contacter l'association en vous connectant sur le site internet :

<http://tennisteb.jimdo.com/> ou sur Facebook :

<https://www.facebook.com/tennismenseignantsbeauvaisis>

Contact : Yannick SUTRA, président de l'association au 06-71-54-52-28





Goincourt Sport Team

Notre association a été créée en 2018 et a pour but de promouvoir la pratique de la course à pied, de la randonnée, des sports multiples dans un esprit de groupe et de convivialité sur notre secteur et alentours.

Nos différentes manifestations ayant pour but de verser des donations afin de financer des projets éducatifs et /ou moraux. Notre association est une alchimie entre la passion d'un sport et le cœur.



Nous organisons **La Goincourt'Oise**, une course à pied chronométrée comprenant deux circuits : 5 et 10 km ouvert à tous à partir de 16 ans.

La 3^{ème} édition est déjà lancée ; elle se déroulera le **Samedi 14 Septembre 2019**.

Départ du 5 km à 16 h 15 et du 10 km à 17 h 15 au centre du village.

Frais d'inscription : 6 € pour le 5 km, 12 € pour le 10 km.

Certificat médical obligatoire. Inscriptions sur place avec un supplément de 3 € ou sur <https://goincourtoise.adeorun.com>. **Les déguisements seront fort appréciés.**

Et après l'effort, le réconfort !! Nous mettons à votre disposition une buvette et snack

Si vous souhaitez être bénévole pour assurer la sécurité sur notre course, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.



Nous avons récemment travaillé en partenariat avec des étudiants pour mettre en place une course « La Go In Course » dont les bénéfices ont été entièrement versés à l'association beauvaisienne Perspectives contre le cancer, qui accompagne les malades pendant et après la maladie.

Et n'oubliez pas : « **La force du corps rend l'esprit plus fort, la force de l'esprit rend le corps plus fort** », Bruce Lee.

A très vite, sportivement,

M. Ludovic Ways, Président de l'Association GST.

Goincourt Tennis de table



Encore une année où il aura fallu se battre jusqu'au bout, pour parvenir à réaliser tous nos objectifs...

Objectif atteint pour l'équipe 2 qui a relevé le défi de se maintenir en Division 2 et pour l'équipe 1 qui est parvenue à se maintenir en Division 1.

L'assemblée générale a eu lieu le 19/06/2019. Le bureau est constitué de :

- Président : Laurent Leloup ;
- Trésorier/correspondant : Philippe Carment ;
- Secrétaire : Christophe Carment.

Les entraînements se déroulent chaque mardi de 20:45 à 22:30.

Cotisation : 85 €.

Renseignements : 06 77 32 26 54 (Philippe Carment).

Mail : goincourt@gmail.com



Gym Goincourt

Notre association est toujours aussi populaire. Nous comptons cette année, 50 inscriptions.

Il y a toujours un réel enthousiasme pour le fitness. Il faut dire que notre professeur est tonique et sait dynamiser les cours.

Nous organisons chaque année une séance de cours d'initiation à un autre sport.

Cette année, nous avons testé le pilate et body balance et les années précédentes, nous avons fait : aquabiking - danse latino - aquagym.

Cotisation : 65 € pour 1 cours par semaine ou 100 € pour 2 cours par semaine.

Horaires : Mardi et Jeudi : 19h - 20h.

Renseignements : Corinne Lecat, présidente.

📞 06 81 78 44 33 📧 corinne.lecat60@gmail.com



Reprise des cours le 03 septembre



Atelier Gym Seniors

Maintenir son capital santé, c'est PRIMORDIAL... Pour conserver une vitalité, retarder le vieillissement et rompre l'isolement, rien de mieux que des cours de gymnastique, chacun d'entre nous le sait et doit prendre le temps de la détente physique pour en ressentir les bienfaits.

C'est pourquoi à l'initiative du Centre Intercommunal de Services à Domicile, des séances de gymnastique douce, à destination des seniors, sont réalisées dans notre commune, avec un animateur diplômé, tous les mardis de 10h00 à 11h00, salle polyvalente.

Tarif annuel : 92 € (118 € les 2 séances) + adhésion CISD 2019-2020 : 23 €.

Renseignements : Centre intercommunal de services à domicile, 11 bis rue de la Préfecture - 60000 BEAUVAIS

☎ 03.44.45.56.86

✉ cisd.beauvais@orange.fr

www.cisd60.fr



Groupe Seniors
Saison 2018-2019

Art floral



Une année pleine de nouveautés : tableau fleuri, bouquet de mariée, ... A partir d'un thème imposé, chacun(e) compose selon son inspiration (choix des fleurs, couleurs, décorations...) ce qui donne en fin de séance des compositions tout à fait différentes !

Une activité créative dans la bonne humeur !

Tarif annuel : 126 € + cotisation de 6 €.

Horaires : de 18h30 à 21h00 un mardi/mois à la salle des Associations de Goincourt.

Renseignements : centre social rural d'Auneuil « La Canopée » au **03 44 84 46 83**.

Premier cours le 17 septembre - Places limitées.



Comité des Fêtes

Un nouveau président :
Simon Moussy

Le Comité des Fêtes est une association qui organise chaque année des manifestations tels que repas dansant, thé dansant, brocante, tournoi de pétanque, feu d'artifice, bal populaire... seul ou en partenariat avec d'autres associations de la commune.

Depuis 2016, le Comité des Fêtes vous propose la location de sa vaisselle et de son matériel pour vos événements. Pour plus de renseignements, contactez-nous au 06 62 34 44 72.

Le Comité des Fêtes est toujours à la recherche de nouvelles idées, si vous désirez vous joindre à notre équipe, ou simplement nous aider lors d'une manifestation, n'hésitez pas à nous écrire : comite.fetes.goincourt@gmail.com





L'Accord Vocal

Huitième édition (!!) de cette manifestation, où les membres de l'association L'Accord Vocal se retrouvent pour partager un moment musical et convivial avec le public. L'église est quasiment pleine, et l'ambiance très chaleureuse et simple.

Les chanteurs ont proposé des musiques allant du chant médiéval à la bonne chanson française, dont cette année un certain nombre de duos, le tout accompagné au piano par Daniel et Lydie.

A mi-parcours, comme d'habitude, les chanteurs se sont disséminés dans l'église pour faire chanter le public, ceux et celles qui voulaient bien « oser », c'est-à-dire la quasi-totalité des présents ! Ce fut intense et joyeux ...

Les **dix intervenants** du Souffle-Voix-Chant ayant préalablement produit un spectacle en novembre à Beauvais, n'ont pas participé à ce concert.



La durée en a ainsi été maîtrisée et le petit buffet partagé a permis beaucoup d'échanges. Avant le concert s'est tenue l'**assemblée générale** de l'association, au cours de laquelle nous avons étudié les évolutions possibles de nos activités, la situation financière, les activités des divers intervenants, ...

Nous avons apprécié cette année encore le soutien financier et moral de la **municipalité de Goincourt**, pour laquelle nos remerciements sont permanents ; remerciements que nous exprimons aussi au **Père Stephan Janssens** et à la **Communauté de l'Avelon** qui nous ont permis d'occuper l'église pendant cette journée.

Les dix intervenants du Souffle-Voix-Chant

Samedi 04 avril 2020 : concert à Goincourt

La Canopée : ateliers Seniors



Le centre social rural d'Auneuil « La Canopée » a proposé aux Seniors deux ateliers gratuits à la salle des Associations de Goincourt :

■ **Clic et Papote** - atelier utilisant le jeu comme moyen de familiariser à l'utilisation d'objets numériques connectés. Plusieurs jeux sont proposés aux participants qui y jouent soit individuellement soit en duo grâce aux tablettes numériques mises à leur disposition (ou bien sur leur propre tablette numérique). Les échanges permettent également d'évoquer les différentes utilisations possibles des tablettes numériques (communication, multimédia, recherches internet,...) ;

■ **Remue-méninges** - atelier proposant une petite gymnastique de l'esprit à partir d'énigmes, de jeux, de lectures collectives, et d'autres activités ludiques.

Les ateliers finissent par un moment de convivialité (goûter pris en commun).

Reprise des ateliers : Remue-Méninges le mardi 17 septembre à 14h30 et Clic et Papote le mardi 24 septembre à 14h30 (1 séance par mois pour chaque atelier).

Seule la cotisation annuelle du CSR de 6 euros est à régler.



Marc SUEUR Référent Seniors
La Canopée - Centre Social Rural
60390 AUNEUIL
Au CSR: 03.60.29.73.69 Mobile: 06 49 16 90 63
Mail: aliln@hotmail.fr



U.A.C.G (Union des Anciens Combattants de Goincourt)

En **2018**, après avoir participé à la commémoration du **14 juillet**, comme tous les ans, nous avons organisé un voyage à la journée qui a eu lieu le **05 septembre**.

Nous avons rendez-vous à 8 heures 30 à Goincourt et nous étions 39 personnes à prendre le car à destination de Longueil-Annel. Un petit café attendait les participants à l'arrivée...

A 11 heures, nous avons visité la Cité des Bateliers qui retrace l'histoire de la navigation fluviale suivie de la visite d'une péniche Freycinet...

A 13 heures, nous sommes montés à bord de l'Escapade, bateau récent, pour un déjeuner croisière qui fut très agréable du fait entre autre de la motorisation silencieuse du bateau...

A la cérémonie du **11 novembre**, nous étions nombreux malgré la pluie, à laquelle les enfants de l'école participaient aussi. Un hommage fut également rendu au cimetière. Elle a été suivie d'un vin d'honneur sympathique offert par la commune.

Puis ce fut la commémoration de la **guerre d'Algérie** le **5 décembre** où nous avons honoré les morts de ce conflit.

C'est également en cette fin d'année que nous avons proposé notre calendrier aux habitants de Goincourt. C'est grâce à cette recette qui constitue l'essentiel de nos revenus que nous pouvons organiser nos activités et aider les plus âgés. Nous remercions donc tous les généreux donateurs.

Notre **galette des rois** qui a eu lieu cette année le **16 janvier**, a permis de commencer l'**année 2019**.

Elle a eu lieu au Bistrot de l'Intermarché comme ces dernières années !

Une vingtaine de convives ont participé à cette sympathique dégustation.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 14 février, Au cours de l'Assemblée, nous avons élu le bureau 2019. Le bureau 2018 a été reconduit dans son ensemble.

Le Comité 2019 est donc constitué ainsi :

- Président : M. Michel ALEXANDRE ;
- 1^{er} Vice-Président : M. Roger VILLETTE ;
- 2^{ème} vice-Président et secrétaire adjoint : M. Jacques VIBERT ;
- Secrétaire : M. Michel CARMENT ;
- Trésorier : M. André TOPART ;
- Trésorier adjoint : M. Gérard VACONSIN ;
- Porte-drapeau : M. Christian ALIX ;
- 1^{er} remplaçant au drapeau : M. Gérard VACONSIN ;
- 2^{ème} remplaçant au drapeau : M. Daniel RENOULT ;
- Président d'honneur : M. Jean MASCLET.

Notre **repas annuel** s'est tenu le 04 mai, nous avons réuni 76 convives, dont 22 Anciens Combattants de Saint Paul, dans la salle polyvalente. Monsieur le Maire nous a fait le plaisir de partager l'apéritif avec nous. Le repas toujours apprécié a encore été animé par Jacques Noël et son accompagnateur qui savent créer une ambiance chaleureuse.

Le **dimanche 28 avril** nous avons rendu hommage aux déportés.

Le **8 mai** nous avons célébré la **victoire 1939/1945**. Nous nous sommes rendus d'abord au monument des Anglais pour y déposer une gerbe et observer une minute de silence puis au monument aux morts de la commune. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par la mairie.

Nous avons également participé à la commémoration de l'**appel du Général de Gaulle** le **18 juin**.



Montée à bord...



... pour un déjeuner croisière



Galette des rois



Repas annuel





L'APE sur la période 2018-2019

L'association des parents d'élèves a, cette année encore, organisé de nombreuses manifestations dans le but de récolter des fonds et ainsi améliorer la vie scolaire. Un bon bilan financier, résultat de beaucoup d'énergie mais aussi de bonne humeur...

L'association a proposé :

■ **Des animations festives pour les enfants** : un spectacle de Noël, un carnaval avec la participation de Sam'Bagage et goûter offert aux enfants, un rallye photos dans la commune...

■ **Des activités lucratives** : vente de décors de Noël et jacinthes lors du marché de Noël, d'enveloppes surprises lors du repas des Aînés, de gâteaux réalisés par les parents d'élèves lors de la kermesse, organisation de loto et de concours de belote.

Nous avons ainsi, en collaboration avec l'équipe enseignante, participé financièrement à certains projets et sorties pédagogiques.

Nous remercions tous les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour la réussite de toutes ces manifestations et nous vous attendons toujours plus nombreux pour assurer le succès de nos actions et nous proposer de nouvelles idées.

Renseignements : ape.goincourt60@gmail.com



Spectacle de Noël



Marché de Noël



Repas des Aînés



Carnaval

Le Temple Beauté

*Institut
pour elle et lui*

Soins du visage - Epilation - Onglerie
Soins du corps - Maquillage
Cabine UV

3 rue Jean Jaurès
60000 GOINCOURT

03 44 45 47 14

www.letemplebeaute.com

Mardi, jeudi, vendredi : 9h - 18h30
Mercredi : 14h - 18h30
Samedi : 9h - 17h

siret 530 908 821 00016

Associations

Vous cherchez une activité, de nombreuses associations goincourtoises peuvent répondre à vos besoins !

Renseignements en mairie ou sur le site www.goincourt.fr

- AAPMA "La truite de l'Avelon" (pêche) ;
- ADPAOGP (piégeurs) ;
- APE (association des Parents d'élèves) ;
- Art floral avec La Canopée ;
- Association communale de chasse ;
- Ateliers Seniors avec la Canopée ;
- Cavaliers des Sous-Bois ;
- CBRS Tennis de table Seniors
- CISD Gym Seniors ;
- Club d'Age d'Argent ;
- Club du 3ème Age ;
- Comité des Fêtes ;
- Goincourt Danse de Salon ;
- Goincourt Sport Team (course à pied) ;
- Goincourt Tennis de table ;
- Gym Goincourt ;
- Judo Club de Goincourt ;
- L'Accord Vocal (souffle-voix) ;
- Les Pas Pressés (randonnée) ;
- Lézard'Atelier (cours de peinture) ;
- TEB (Tennis) ;
- UACG (union des anciens combattants de Goincourt).



L'assurance maladie vous informe

■ Dossier Médical Partagé (DMP) : 90 000 dossiers déjà créés dans l'Oise

Officiellement lancé en novembre dernier, le Dossier Médical Partagé (DMP) a déjà convaincu plus de 90 000 Oisiens, qui ont majoritairement créé leur dossier sur internet, en pharmacie ou dans une agence de l'Assurance Maladie.

Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé est la mémoire de votre santé !

Véritable carnet de santé numérique, le DMP permet de sauvegarder vos informations médicales* et de les partager avec les professionnels de votre choix.

Très utile en cas d'urgence, le DMP peut vous sauver la vie car les secours peuvent consulter vos antécédents médicaux.

Tout le monde peut créer son DMP, enfants comme adultes, quel que soit son régime de sécurité sociale.

L'accès au DMP est hautement sécurisé : le patient garde le contrôle de ses données puisqu'il choisit les professionnels de santé qui auront le droit d'y accéder. Seul le patient et les professionnels de santé autorisés peuvent y accéder.

Pour créer votre DMP, c'est simple !

- Rendez-vous sur **dmp.fr**, muni de votre carte Vitale
- Demander à votre pharmacien d'ouvrir votre DMP
- Il est également possible d'ouvrir votre DMP dans les agences CPAM à Beauvais, Creil, Compiègne

* Historique des remboursements des 24 derniers mois, pathologies et allergies éventuelles, traitements médicamenteux, comptes rendus d'hospitalisation et de consultation, résultats d'examens... (et bientôt les directives anticipées sur les souhaits concernant sa fin de vie, le carnet de vaccination) : le DMP permet de rassembler ces informations dans un seul espace sécurisé.



Retrouvez-nous



■ Déclarer la naissance de votre enfant à la CPAM devient un jeu d'enfant

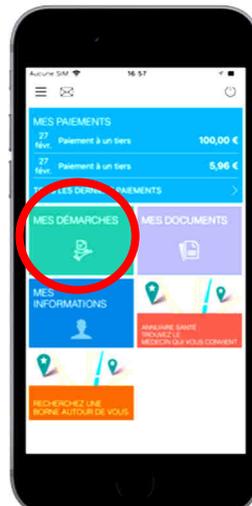
La famille s'agrandit... Parce que chaque instant passé avec votre bébé est précieux, déclarez-le en ligne depuis votre compte Ameli, tout simplement, sans vous déplacer !

Une fois la déclaration de naissance de votre enfant faite en mairie, pensez à le déclarer également auprès de votre CPAM pour une prise en charge de ses soins.

Gagnez du temps, grâce à la déclaration en ligne !

Vous pouvez effectuer cette démarche depuis l'application Ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'**App Store** et **Google Play**. Le service "Déclaration du nouveau-né" est accessible depuis la rubrique "**Mes démarches**" de votre compte Ameli.

Il vous appartient ensuite de remplir les informations demandées à l'identique de ce qui est écrit sur l'extrait de l'acte de naissance de votre enfant ou sur le livret de famille. Suite à cette déclaration en ligne, votre enfant sera inscrit sur votre carte Vitale (dès que vous l'aurez mise à jour en pharmacie ou dans une agence de l'Assurance Maladie).



T1 - Division Groupe Helios Agence IDF Nord - PICARDIE

SIGNALISATION HORIZONTALE
SIGNALISATION VERTICALE
MOBILIER URBAIN

Tél. : 03 21 01 94 02
E-mail : t1.60@groupe-helios.com
Adresse : Z.A. de l'église, rue Principale
60120 LE CROCQ





Allo Oise Séniors

Tout savoir sur les dispositifs pour les 60 ans et + dans l'Oise

Afin de simplifier les démarches pour les familles et les partenaires, Le Conseil Départemental de l'Oise a mis en place, depuis le 2 mai 2019, un **numéro de téléphone unique** pour répondre précisément à toutes les questions sur les actions du département et les **dispositifs liés à la perte d'autonomie** que se posent les **séniors et leurs proches**.



Votre numéro unique (non surtaxé) 03 44 82 60 60

DES RÉPONSES SUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX

Source : Conseil Départemental

■ Oise Urgence Séniors

Un système qui peut sauver des vies

Cette technologie innovante et simple d'installation permet aux secours d'intervenir plus rapidement et d'améliorer la prise en charge des personnes de plus de 70 ans en cas d'urgence. Ce dispositif totalement gratuit, se présente sous la forme d'un flashcode regroupant les informations médicales consultables par les sapeurs-pompiers de l'Oise. Sous la forme d'un sticker, à coller en priorité sur le miroir de la salle de bain ou le boîtier de la téléassistance, il permet un accès très rapide et sécurisé aux données personnelles et médicales de la personne qui en bénéficie. Confidentielles, ces données sont fournies par le bénéficiaire ou sa famille.

Source : Conseil Départemental

Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 (sans interruption) et le samedi de 9h00 à 13h00.

allo-oiseseniors@oise.fr



Plan d'urgence et d'alerte



■ Registre communal des personnes isolées et vulnérables

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap prévoit la mise en place d'un dispositif de veille et d'alerte. Elle institue dans chaque département un **Plan d'Alerte et d'Urgence (PAU) au profit des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en cas de risques exceptionnels**. Les communes doivent mettre en place un **registre nominatif** destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande.

Dans ce cadre, un recensement des personnes isolées et fragiles est organisé à Goincourt. Afin de vous accompagner dans les périodes à risques causées par la hausse de la température ou, au contraire, par des températures excessivement froides, **nous vous recommandons de vous inscrire sur le registre nominatif "Personnes isolées" prévu à cet effet.** Le maire ne peut communiquer ce registre qu'au préfet, sur sa demande. Il appartient à ce dernier et à lui seul, en sa qualité d'autorité chargée de mettre en œuvre le plan d'alerte et d'urgence, de faire communiquer tout ou partie des données du registre à d'autres destinataires, tels les organismes et services chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile, en cas de déclenchement du plan.

L'équipe municipale quant à elle, informe ses habitants inscrits sur le registre sur les différents dispositifs existant pour les séniors, leur rend visite ou leur téléphone en cas d'évènements exceptionnels comme une canicule, grand froid, inondation, etc... Elle met à disposition une salle climatisée en cas de canicule.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 65 ans et plus ;
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes adultes handicapés, en invalidité.

Qui peut demander l'inscription ?

- La personne elle-même ;
- Son représentant légal ;
- Un tiers proche (parent, ami, médecin, services d'aide ou personnes intervenantes).

Comment s'inscrire ?

Vous devez appeler la mairie pour prendre rendez-vous afin de compléter un formulaire. Au cas où vous ne pourriez pas vous déplacer, un rendez-vous peut être pris avec un conseiller qui se rendra à votre domicile. Vous pouvez à tout moment sortir du dispositif sur simple demande écrite. Les personnes déjà inscrites n'auront pas à se réinscrire les années suivantes mais pourront annuler ou modifier leur inscription (changement de coordonnées téléphoniques, de médecin...).



En cas de canicule, une salle climatisée est à votre disposition -salle des Associations - 12 rue Jean Jaurès.

Les incivilités : tous coupables, changeons nos comportements !



Trop d'incivilités sont encore à constater dans la commune : non respect des espaces piétonniers, véhicules obstruant totalement le passage des piétons sur les trottoirs et sur les passages protégés, stationnement à cheval sur les trottoirs ou encore sur les zébrures réservées aux arrêts de cars, vitesse excessive, non respect du sens interdit rue de Courcelles, glissement aux stops au lieu de l'arrêt obligatoire...

Votre responsabilité peut être mise en cause si un accident se produit du fait de ce comportement irresponsable et irrespectueux ! De plus, vous êtes passible d'une contravention.

Des incivilités aussi dans le domaine du voisinage et du domaine public : non respect de la hauteur des haies, végétation débordant sur les trottoirs et gênant le passage des piétons, aboiements de chiens, divagations d'animaux de compagnie, sorties des sacs déchets verts et poubelles en dehors des jours de collecte, encombrants déposés devant les bennes à verre, déchets jetés sur les voies...

Pour toute incivilité et non respect des règles et directives, des amendes sont prévues par la loi !

« La liberté, c'est le respect des droits de chacun ; l'ordre, c'est le respect des droits de tous. », Citation de Eugène Marbeau, Les remarques et pensées (1901).

Ne faites pas aux autres ce que vous ne supporteriez pas que l'on vous fasse !



■ Trottoirs : arrêt et stationnement

Les trottoirs sont strictement réservés à la circulation des piétons.

Stationner ou même se garer à cheval sur un trottoir oblige le piéton à se déplacer sur la chaussée et ainsi le met en danger. De tels comportements peuvent entraîner des conséquences désastreuses ! **Si un piéton est renversé en se déplaçant sur la chaussée, vous en serez tenu responsable. De plus, vous êtes passible d'une amende.**

Même si l'on n'en a que pour 1 mn, on ne doit pas gêner le passage des piétons !



■ Bricolage et jardinage : horaires autorisés

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des PARTICULIERS à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie électrique, perceuse, raboteuse, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

(directive préfectorale).



BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

■ Bruits de voisinage

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.





■ Haies et arbres : distance et hauteur

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur.

Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

Les plantations ne peuvent empiéter sur le domaine public : les arbres ou haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain (code de la voirie routière).

■ Entretien des trottoirs et des caniveaux

Les riverains doivent maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté, sur toute leur largeur, au droit de leur façade, même par temps de neige ou de verglas. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage (produits phytosanitaires interdits). Les déchets engendrés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés.



■ Feux de jardin

Ils sont strictement interdits toute l'année dans un souci de sécurité et de salubrité publique (directive préfectorale).



■ Crottes de chien

Le bon citoyen ramasse les crottes de son chien !



VOUS ACHETEZ ? VOUS VENDEZ ?

Concrétisons ensemble votre projet **immobilier** !



ACCOMPAGNEMENT ET SERVICE DE QUALITÉ



LARGE DIFFUSION DES ANNONCES



HONORAIRES ADAPTÉS



SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNALISME



Contactez votre conseiller en immobilier à GOINCOURT et environs



Julien AUZÉAU

julien.auzeau@iadfrance.fr

06 18 79 50 94

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

iadfrance.fr





La carte On Pass

Elle donne l'opportunité aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis d'accéder plus facilement aux médiathèques, aux piscines et dorénavant aux déchetteries.

La famille « Beauvaisis On Pass » est déclinée en deux types de cartes selon l'âge du porteur :

- **BOP** pour les moins de 26 ans ;
- **ILLICO** pour les plus de 26 ans.



BOP
pour les moins de 26 ans



ILLICO
à partir de 26 ans

Pour obtenir votre carte On Pass, vous devrez présenter un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une photo.

Cette carte est gratuite. En cas de perte, une nouvelle carte sera établie et facturée 10 euros.

Vous pouvez la demander :

- en ligne sur le portail citoyen.beauvaisis.fr ;
- au service Cadre de vie – Déchets (78 rue de Tilloy, à Beauvais) ;
- à la Communauté d'agglomération du Beauvaisis - 48 rue Desgroux à Beauvais ;
- auprès de votre mairie aux heures d'ouverture.

Avec la carte Bop, vous pouvez bénéficier d'avantages et de réductions dans certains magasins de Beauvais.

Renseignements en téléchargeant le dépliant :

<https://www.beauvaisis.fr/docs/dechets/2019/1904-depliant-beauvais-on-pass.pdf>



Accès déchetteries

A partir du 15 octobre 2019, cette carte On Pass sera obligatoire pour accéder aux déchetteries.

Les professionnels devront se procurer une carte d'accès sur présentation de la carte grise du véhicule et sur déclaration de son activité (extrait K-bis).

Collecte des déchets



Semaines paires :

Collecte le jeudi des ordures ménagères et du tri.



Semaines impaires :

Collecte le jeudi des ordures ménagères.

Les bacs sont à sortir la veille des jours de collecte à partir de 20h00 et à rentrer le lendemain matin avant 12h00.



Déchets végétaux : collecte du 1er lundi du mois d'avril au dernier lundi du mois de novembre.
7 sacs et 4 fagots ficelés de moins de 1 mètre de long avec branches d'un diamètre inférieur à 5 cm par collecte

Les sacs en papier kraft biodégradables sont à sortir le dimanche soir, à partir de 20h00. Les usagers doivent s'adresser à leurs mairies pour obtenir des sacs supplémentaires.

Attention : tout conteneur ou sac à végétaux présent sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte est passible d'une contravention.

Horaires des déchetteries :

	Du 1er avril au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 mars
Déchetterie de Beauvais 17 rue Joseph Cugnot	Lundi au samedi 9h00 - 12h50 14h00 - 17h50 Dimanche 9h00 - 12h50	Lundi au samedi 9h00 - 12h50 14h00 - 16h50 Dimanche 9h00 - 12h50
Déchetterie d'Auneuil Rue de la Sablière Z.I d'Auneuil	Lundi au samedi 9h00 - 12h50 14h00 - 17h50 Fermé le dimanche	Lundi au samedi 13h00 - 16h50 Fermé le dimanche

Attention, les deux déchetteries sont fermées les jours fériés.

Particuliers : l'accès est gratuit (3m³ par jour) pour les résidents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. La présentation d'une carte d'accès*, ou à défaut pour les nouveaux habitants d'un justificatif de domicile de moins de trois mois est obligatoire. **Professionnels :** chaque entrée sur la déchetterie fait l'objet d'un paiement par ticket. Le droit d'entrée a été fixé à 20€ / passage (limite 15m³/semaine et 1 passage par jour, accès interdit le weekend). La carte d'accès est créée sur présentation de la carte grise du véhicule (et de la remorque) sur déclaration de l'activité de l'entreprise (extrait K BIS).

du point vert - rue Jean Jaurès :

Été : du 01 avril au 30 novembre le lundi de 13h00 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Hiver : du 01 décembre au 31 mars le 1er lundi et 2ème samedi du mois de 9h00 à 12h00.



Colonnes d'apport volontaire pour la collecte du verre :

- Point vert - rue Jean Jaurès ;
- Salle polyvalente - place Cassarin-Grand.



Borne textile

- Point vert - rue Jean Jaurès.

Déchets encombrants : collecte en porte-à-porte sur simple rendez-vous pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport.

Composteurs : vente à prix réduits au service "Cadre de Vie - Déchets" situé dans le Centre Technique Municipal, 78 rue du Tilloy à Beauvais sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour tout renseignement sur la gestion de vos déchets, n'hésitez pas à contacter :



Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
48 rue Desgroux - BP 90508
60005 Beauvais Cedex

Services Techniques
70 rue du Tilloy à Beauvais
Tél : 03 44 15 68 03

FIL JAUNE
Une interrogation, un conseil pour la gestion de vos déchets ménagers, végétaux...?
0 800 00 60 40 Service & appel gratuits



Goincourt : une page de vie

Une généreuse donatrice nous a remis des documents anciens et diapositives évoquant la vie au petit séminaire de Goincourt appelé aussi le « château ». Des moments de vie de ces garçons qui selon le narrateur, semblent bien joyeux... Ces documents ne sont pas signés mais semblent être écrits par André Douville, prêtre et directeur de cet établissement dans les années cinquante et attaché à ce lieu. Quelques photos et extraits de ses écrits.

« Passé tu existes... passé de ce petit domaine assis sur le bord de l'Avelon, bien limité par des chemins, des arbres, des murs ; tout au long de six siècles, actes de vente, donations, attendus de procès jalonnent ton existence et attestent ta continuité. Morceaux de passé, lambeaux de passé que traverse ça et là, en trame, le fil d'or ou d'argent de la Grande Histoire ; dans la nuit de juin, c'est toi que nous évoquons... Passé tu existes. »

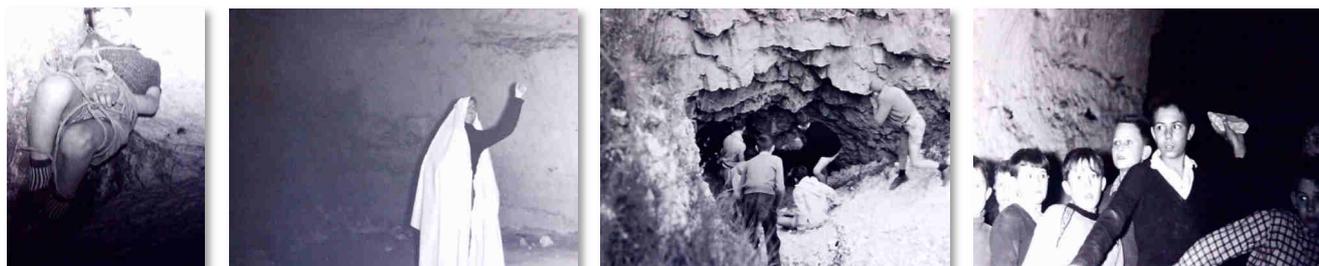
Baignade à Goincourt



Les foins et ramassage des pommes



*« Autre temps, autres intérêts chez les jeunes... En 1951, une Ecole Notre Dame est venue, à plus d'un siècle de distance relayer la maison d'éducation de 1834... mais les élèves n'y figurent plus avec honneur dans des séances littéraires dont l'ornement était le grec et le latin... Ce qui les intéresse ? **Faire un film...** sans grec ni latin... avec des dialogues dont le style n'a qu'une lointaine parenté avec celui de M. de Chateaubriand... Les élèves de 5ème vous présentent... **Alerte au fantôme** ».*



Restauration, jeu de ballon...



« Vous souvient-il de ces ébats joyeux au milieu desquels nous mêlions nos voix au chant du rossignol et de la fauvette à l'ombre de nos gais bosquets ? Vous souvient-il des promenades joyeuses où luttant d'agilité avec le beau papillon, nous le ramenions prisonnier, tout joyeux de nos trophées ? Quelles que soient les incertitudes de sa destinée [...] puisse votre domaine susciter encore beaucoup de fidèles souvenirs dans des cœurs jeunes [...]. »

Nos remerciements à notre donatrice.





Vos élus répondent à vos questions

■ La commune peut-elle financer une nouvelle salle multifonction ?

Le projet phare en 2019, et pour le mandat 2014/2020 de l'équipe municipale, est la réalisation d'une salle multifonction (restauration scolaire, espaces associations et salle de réception).

Un tel projet, nécessite de rechercher des financements internes et externes durables.

Depuis le début du mandat en 2014, l'équipe municipale soucieuse de la maîtrise et de l'emploi des deniers publics, a toujours souhaité piloter le budget en respectant les trois principes suivants :

- ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes (habitation, foncière bâtie et non bâtie) ;
- ne pas augmenter le niveau d'endettement de la commune (pas de nouveaux emprunts) ;
- assurer les charges obligatoires d'entretien des bâtiments communaux, de la voirie.

Le montant prévisionnel de ce projet, s'élève à 4 074 000 €.

Pour ce projet, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.

Il sera financé par des fonds propres, des subventions et de l'emprunt.

La réalisation aura lieu en deux temps :

- la salle multifonction pour un montant 2 932 000 € :
 - ▶ salle de réception : 814 285 € ;
 - ▶ salle périscolaire : 818 769 € ;
 - ▶ annexe associations : 1 067 746 €.
- les parkings et la voirie (rue de Courcelles et Jean Jaurès) pour un montant de 818 370 € :
 - ▶ parkings et espaces verts : 579 000 € ;
 - ▶ voiries Courcelles et Jaurès : 239 370 €.

La salle multifonction :

En ce qui concerne la salle, il convient également de comptabiliser des frais d'études à hauteur de 78 320 €. Ces frais font l'objet d'un autofinancement (fonds propres, réserve financière de la commune).

Le montant des travaux de la salle sera financé par de l'emprunt et des subventions du Conseil Départemental :

- subventions : 522 000 € ;
- remboursement TVA : 481 070 € ;
- emprunt : 2 450 930 €.

Les parkings et la voirie :

Le plan de financement sera le suivant :

- subventions : 356 278 € ;
- remboursement TVA : 111 871 € ;
- emprunt : 350 221 €.

L'endettement de la commune :

La commune va donc souscrire un emprunt à hauteur de 2 700 000 € auprès du Crédit Agricole.

Au fur et à mesure des acomptes à payer aux entreprises, une ligne de crédit sera mobilisée.

À la fin des travaux, la ligne sera consolidée en emprunt, soit après 18 mois, en 2021.

Pour mémoire, il y a encore un emprunt en cours de remboursement à hauteur de 81 077 €. Il prendra fin en 2022.

Cet emprunt avait été mobilisé en 1998 et 2008 pour la réalisation de la voirie rue Aristide Briand.

Il était à l'origine de 1 407 347 € pour une annuité de 132 358 €.

L'emprunt qui sera contracté en 2022, sera d'un montant de 2 700 000 € pour une annuité de 131 370 € d'une durée de 25 ans.

■ Pourquoi la mise en place d'une vidéoprotection ?

C'était une de nos promesses aux dernières élections municipales pour sécuriser notre commune. Les dispositifs de vidéo protection ont connu un fort développement ces dernières années. Ils visent à garantir l'ordre et la sécurité publique et permettent d'assurer la protection des bâtiments et installations publiques, la protection des abords immédiats des commerces et lieux exposés aux risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants.

■ Comment s'est fait le choix du nom de notre école ?

Les élèves ont travaillé sur un nom à partir de lieux-dits sur notre commune et un sondage a été distribué à tous les habitants pour donner leur avis.

Deux idées ont particulièrement séduit l'équipe municipale qui a décidé de retenir et valider « L'école de l'Avelon » qui situe géographiquement ces bâtiments communaux.

Salon Valérie
Coiffure Mixte

INDOLA®
exclusively professional

Sur RDV

4 rue Aristide Briand - Goincourt
Ouvert du lundi au samedi
03 44 04 26 67



Elections des conseillers municipaux et communautaires

Les élections des conseillers municipaux auront lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le 1er tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2020. Les électeurs seront également convoqués aux mêmes dates pour le renouvellement des conseillers communautaires.

Lors de ces scrutins, les listes électorales seront extraites du répertoire électoral unique (REU). Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020**. Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour ces élections, avant cette même date.

La période de prise de candidature sera fixée localement par le préfet. Elle s'achèvera pour tous les candidats le **jeudi 27 février 2020**.

Inscriptions sur les listes électorales

Les formalités d'inscription sur les listes de votre bureau de vote peuvent être remplies en vous rendant à la mairie de votre domicile.

1) Liste des justificatifs à joindre :

- le formulaire d'inscription : à télécharger sur internet ou à récupérer en Mairie ;
- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent, établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui) ;
- pour les seuls contribuables : un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

2) Recensement

Normalement, un jeune ayant accompli ses formalités de recensement n'a pas à faire ces démarches puisqu'il est en principe automatiquement inscrit sur les listes électorales à compter de ses 18 ans.

3) Carte d'électeur

Dans l'année qui suit son inscription sur les listes, l'électeur reçoit sa carte électorale à son domicile.

Rappel : il est obligatoire de présenter une pièce d'identité pour voter.



Alerte Citoyens
votre mairie vous informe !



Ce système consiste à vous diffuser gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, et ce en fonction de vos centres d'intérêt : risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien communication de dates de manifestations.

Vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, rendez-vous sur le site Internet de votre mairie www.goincourt.fr ou sur le site www.alertecitoyens.com. Vous pouvez également vous inscrire directement en mairie.



Bus de l'emploi

Equipé d'ordinateurs connectés à Internet, le bus va à la rencontre des personnes sur l'ensemble des communes du canton de Beauvais Nord, Beauvais Sud et Grandvilliers. Des agents d'accueil et des professionnels sont à bord pour vous accueillir et vous faciliter l'accès à l'aide à l'insertion, la formation, l'emploi mais aussi à l'information et la documentation ainsi qu'à la création d'entreprise.

Un courrier de la mairie est adressé systématiquement à tous les Goincourtois(es) inscrit(e)s à Pôle Emploi les invitant à se rendre à la permanence à chaque passage du bus à Goincourt.

Prochains passages dans notre commune :

- le mardi 24 septembre de 14h00 à 16h45 ;
- le mardi 10 décembre de 14h00 à 16h45.

Vous pouvez vous rendre dans une des permanences de votre choix quelle que soit votre commune de résidence.

Retrouvez toutes les dates de tournée du bus de l'emploi sur oise.fr ou contactez-les du lundi au vendredi au **06 71 92 27 46** ou par mail à bus-emploi@oise.fr.

Cimetière et reprise de concessions

Fin de la 1ère phase de reprise de concessions (au nombre de 38). Ces concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dans lesquelles aucune inhumation n'a été effectuée depuis dix ans, se trouvent inscrites sur la liste des sépultures en état d'abandon. Les personnes connues, présumées descendants ou successeurs des titulaires de ces concessions ont été convoquées par lettres recommandées dans les délais fixés par les textes réglementaires et des avis ont été affichés simultanément à la Mairie et au cimetière. Les constatations auxquelles il a été procédé, établissent nettement que les concessions précitées ne font plus l'objet d'aucun entretien et se trouvent en état d'abandon. En fait de quoi, un procès-verbal a été établi pour chacune des concessions, signé par les descendants ou successeurs présents et le Maire. Ces procès-verbaux sont déposés à la Mairie au service de l'état civil où toute personne intéressée peut les consulter.

Tarifs location salle polyvalente

TARIFS	Du 16 mai au 14 octobre inclus	Du 15 octobre au 15 mai inclus
Forfait 1 : Réunions diverses... Du lundi au vendredi entre 8h00 et 20h00 selon les disponibilités	80 €	115 €
Forfait 2 : 1 journée du samedi 8h00 au dimanche 8h00 ou du dimanche 8h00 au lundi 8h00	135 €	190 €
Forfait 3 : 2 journées Du samedi 8h00 au lundi 8h00	255 €	340 €
OPTIONS		
Lave-vaisselle	35 €	
Estrade	100 €	
Chauffage hors période	Le tarif du 15 octobre au 15 mai s'applique	

 Lors de la location de la salle polyvalente, la remise des clés au locataire se fait le matin à 7h45.
Aucune dérogation ne sera accordée.

Location matériel

Vous avez besoin de matériel pour une manifestation lors d'un weekend. La mairie peut vous louer à l'unité : table (1,50 €), chaise (0,50 €), banc (2,00 €), tente parapluie (25,00 €), **sauf en cas de location de la salle polyvalente.**

Le matériel doit être retiré et ramené en une seule fois par vos propres moyens.

Location de vaisselle et de matériel :
contacter le Comité des Fêtes -
Tel : 06 28 39 52 93



Concours fleurissement

Ce concours départemental récompense les particuliers qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur jardin, cour, balcon ou façade. Ce prix récompense aussi les commerces qui valorisent le territoire par des réalisations paysagères et florales .

Les inscriptions se font directement sur oise.fr. Toutes les réalisations doivent être visibles de la rue.



Sibel Hair

Jennifer Defrocourt
coiffeuse

6 Rue Jean Jaurès
60000 Goincourt

Lundi Mardi Jeudi Vendredi
9H-19H
Samedi 9H-18H

03.44.82.14.98

Le saviez-vous ?



Les cloches de l'église Saint Lubin

Le clocher est doté de 3 cloches sur lesquelles sont inscrites différents renseignements concernant leur baptême, leurs donateurs et leurs fondeurs :

■ Cloche située au milieu : l'an 1822, j'ai été bénite par M. Jean Becquerel, curé de Goincourt et nommée Louise Félicité par M. Louis François Maurice Guibet, propriétaire et Maire de la dite commune et par Marie Constance Joséphine Félicité Caron, épouse de M. François Joseph Mosnier, propriétaire et trésorier de la fabrique. M. Lévêque et Jean-Baptiste Merard Marguilliers. Fondeur Nicolas Cavillier à Beauvais.

■ Première et plus grosse cloche : j'ai été donnée par les habitants de la paroisse l'an 1846. J'ai été bénite par M. Louis François, Heu supérieur du Séminaire de Beauvais et chamoine de la cathédrale assisté de M. Etienne Louis Maillard, chamoine - Honoraire de Beauvais curé de Goincourt et nommée Marie Julienne par M. Louis Signez, Maire de la commune et par Amélie Séraphine Mullot, épouse de M. Maurice Signez, propriétaire du dit Goincourt. Monsieur Hubert Leleu, André Mercier Pierre Coutable, Mathieu Sarnet Marguilliers, Pierre Marthe trésorier Cavillier, fondeur à Amiens.

■ Troisième cloche : A la mémoire De M. François Joseph Dumenil, propriétaire et ancien maire de Goincourt. Son arrière neveu Nicolas Augustin Flavry, propriétaire et Félicité Eléonore Soyier son épouse. A la mémoire de M. François Joseph Mosnier, propriétaire les Quaters petit fils M.M. Joseph Narcisse Achille Mosnier. Antoine Warme, Joséphine Roche née Warme et sa petite fille l'an 1846. J'ai été bénite par M. Louis François, Heu supérieur du séminaire de Beauvais chamoine de la cathédrale assisté de M. Etienne Louis Maillard, chamoine. Honoraire curé de Goincourt et nommée Eléonore Joséphine par M. Joseph Mosnier Meunier et par Félicité Eléonore Loyer, épouse de M. Nicolas Augustin Flovry, propriétaire du dit Goincourt, M Louis Signez Maire. M. M. Hubert Leleu. André Mercier, Pierre Coutable, Mathieu Sarnet Marguilliers, Pierre Marthe trésorier Cavillier fondeur .



Prés Salés de la Baie de Somme

Saison de l'agneau
Prés Salés
de juillet à février

Chez Patrick
Traiteur

Boucherie - Charcuterie
Fabrication Maison



Devis
personnalisé

Mariage - Baptême - Communion - Repas d'affaires...

GOINCOURT - 03 44 45 15 09

www.chez-patrick.com

**SERVICE
TRAITEUR**

18956821MV1527



Nouveaux habitants

Vous habitez Goincourt depuis moins d'un an ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de vous communiquer tout évènement vous concernant personnellement. L'équipe municipale sera heureuse de vous souhaiter la bienvenue lors d'un verre de l'amitié. Un courrier personnel vous sera adressé.



Médaillé(e)s du travail

La mairie récompense les médaillés du travail. Les diplômes en principe sont envoyés en mairie. En cas de réception de votre diplôme à votre domicile, vous devez nous amener une photocopie et un justificatif de domicile avant le 30 septembre 2019. Une invitation personnelle est envoyée à tous les médaillés du travail pour la remise des récompenses lors de la commémoration du 11 novembre.



Jeunes diplômé(e)s 2019

La mairie récompense les bacheliers mais aussi les élèves qui ont réussi leur CAP ou obtenu leur BEP. Vous êtes donc invités à vous faire connaître avant le 30 septembre 2019 en mairie muni de votre diplôme, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire.



Fête des Voisins

La mairie met à votre disposition des tee-shirts, gobelets, ballons gonflables et selon les partenaires, gâteaux apéritifs, bonbons, etc... Vous devez vous inscrire environ 4 semaines avant l'évènement. Le matériel est délivré le matin même de la fête des voisins.



Recensement de la population 2019

Le recensement a eu lieu du 17 janvier au 16 février. Nous remercions tous les habitants pour leur accueil auprès des agents recenseurs.

Nous aurons les résultats définitifs par l'INSEE d'ici janvier 2021.



Pêche à l'aimant

Par courrier du Préfet de l'Oise le 17 juin 2019, la pratique de la pêche à l'aimant sans autorisation de l'autorité administrative est illégale dans notre département. Les règles sont identiques à celles encadrant la détection d'objets enfouis. Les pêcheurs peuvent ainsi trouver des munitions de guerre et être exposés à divers risques :

- Explosion de la munition lors de la manipulation ;
- Fuite d'un produit incendiaire pouvant entraîner une auto inflammation ;
- Fuite d'un agent toxique de guerre pouvant créer une intoxication ou une contamination ;
- Détournement de la munition pour une action malveillante.

Informations supplémentaires :

pref-defense-protection-civile@oise.gouv.fr

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches, une seule adresse :



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française



www.goincourt.fr

Le site officiel de votre commune vous renseigne sur les services municipaux, la vie pratique, les associations. Vous pouvez accéder au bulletin municipal, aux démarches en ligne, effectuer vos paiements, etc...

N'hésitez pas à le consulter !



Transports

Retrouvez tous les services existants : recherche d'horaires et d'itinéraires de tous les modes de transports (trains, cars, bus, vélos, covoiturage, ...), e-boutique pour recharger votre Pass, espace covoiturage, informations tarifaires, évènements de votre réseau de transport... www.oise-mobilite.fr

Mairie

Tel : 03 44 45 14 87 Fax : 03 44 45 14 89

Mail : mairie-goincourt@orange.fr

Horaires d'accueil :

Lundis et vendredis : de 11h00 à 14h00

Mardis et jeudis : de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00

Horaires variables pendant les vacances scolaires

Agence postale

Tel : 03 44 48 65 18

Horaires d'ouverture :

Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 18h00

Les mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00

Horaires variables pendant les vacances scolaires

Ecole

Groupe scolaire 03 44 15 10 93

Maternelle 03 44 45 14 49

Cantine 03 44 45 16 60

Services

Assistante sociale 03 44 10 75 50

Assistants maternelles 03 44 45 14 87

Gendarmerie 03 44 06 17 17

Hôpital 03 44 11 21 21

Kinésithérapeute 03 44 45 06 08

Orthophoniste 03 44 15 53 87

Pharmacie 03 44 15 33 44

Pharmacie de garde 32 37

Samu 15

Taxi 06 26 60 84 21



ameli.fr

36 46



caf.fr

08 10 25 60 80



urssaf.fr

39 57



lassuranceretraite.fr 08 21 10 59 60



Les pharmacies de garde de Beauvais et alentours sont affichées en vitrine à la Pharmacie PARAGE.

Etat-civil

Bienvenue à :

- | | | | |
|-------------------|------------------|------------------------|-----------------|
| ■ Eline ZAGAR | 26 août 2018 | ■ Wayatt PREVOTS | 18 février 2019 |
| ■ Lys TAYOT | 23 octobre 2018 | ■ Alba VERGIN CARRIZO | 12 avril 2019 |
| ■ Armand MEROT | 30 novembre 2018 | ■ Valentina BAUCHET | 10 mai 2019 |
| ■ Layvin AZEROT | 06 décembre 2018 | ■ Melis DONMEZ | 15 mai 2019 |
| ■ Basile LEROY | 08 janvier 2019 | ■ Lya CATTIAUX FORTIER | 06 juillet 2019 |
| ■ Sulyman BOMBUSA | 26 janvier 2019 | ■ Coline FORT | 23 août 2019 |
| ■ Mady DOUCARA | 27 janvier 2019 | | |

Baptême civil :



- Layvin et Lenny AZEROT
06 juillet 2019



Félicitations à :



- Pierre CASTETNAU
& Mélaine DANGOISSE
08 septembre 2018

- Nicolas MALHAPREZ
& Catherine DEHEE
09 février 2019



- Claude CALLENAERE
& Emilie BAUDUIN
14 février 2019

- Rémi AZEROT
& Marie TETELIN
06 juillet 2019



- Christophe SONNET
& Kama TOURE
06 juillet 2019



- Cédric MEHL
& Marie DECHERF
03 août 2019

Pensées pour :

- | | | | |
|---------------------------------------|------------------|-------------------|---------------|
| ■ Marc FLEURIER | 24 décembre 2018 | ■ Paul BERGE | 17 avril 2019 |
| ■ Philippe MONTMARTHE | 12 janvier 2019 | ■ José MAYSONNAVE | 03 mai 2019 |
| ■ Ginette BOUTEILLIER
veuve GARWIG | 15 janvier 2019 | ■ Hubert ESCLADE | 02 juin 2019 |
| ■ Michelle SAUVE
veuve FLEURIER | 18 mars 2019 | ■ Ricard LEGROS | 21 juin 2019 |



À vos agendas !

2019

2020

Samedi 14 septembre



► **3ème édition de "La Goincourt'Oise", course à pied chronométrée** organisée par Goincourt Sport Team. Départ centre du village à **16h15** pour le parcours de 5 km et **17h15** pour les 10 km.
 ► **Buvette - restauration et concert Pop Rock avec les groupes Aidan', Replay, Backline à partir de 19h30** dans la cour de l'école ► **Retraite aux flambeaux à 22h** ► **Feu d'artifice à 23h.** Manifestations organisées par le Comité des Fêtes.

Dimanche 15 septembre



► **36ème brocante** organisée par le Comité des Fêtes
 ► **Buvette et petite restauration** sur place.

Samedi 28 septembre



► **Marche rose** contre le cancer du sein organisée par la Mairie et l'Association "Perspectives contre le cancer" **Manifestation gratuite** suivie d'un **goûter offert** par **Intermarché**. Rendez-vous à **14h00** à la salle des associations.

Dimanche 29 septembre



► **Les Virades de l'Espoir** pour vaincre la mucoviscidose ► **Toute la journée** : dons/tombola, marcheurs/VTT, buvette, stands de jeux/animations, vente d'objets déco, maquillages enfants, coiffure ► **Apéritif à 12h00** ► **Restauration de 12h00 à 15h00** ► **Prestation de Sam'bagages** ► **Clôture de la virade à 18h00.**

Lundi 11 novembre



► **Commémoration** de l'armistice du 11 novembre 1918 ► **Dépôt de gerbes à 11h00.**
 ► **Remise des récompenses** aux médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s ► **Accueil des nouveaux habitants** ► **Verre de l'amitié.**

Dimanche 01 décembre



► **Noël à Goincourt de 10h00 à 18h00** à la salle polyvalente ► **Arrivée du Père Noël** ► **Petit marché de Noël** ► **Goûter gratuit** pour tous les Goincourtois(es) offert par **Intermarché et la Mairie.** Manifestation organisée par l'équipe municipale.

Jeudi 09 janvier



► **Cérémonie des vœux** à **19h00** à la salle polyvalente ► **Cocktail.**

Samedi 25 janvier



► **Repas des Aînés à 12h00** à la salle polyvalente
 ► **Animation dansante.**

Dimanche 15 mars



► **Bourse toutes collections** organisée par l'Association de Chasse Communale à la salle polyvalente - **Entrée libre de 9h00 à 18h00.**

Dimanches 15 et 22 mars



► **Elections municipales**

Samedi 04 avril



► **Concert** de l'Association "L'accord vocal" à l'église Saint Lubin - **Entrée libre.**

Vendredi 08 mai



► **Commémoration** ► **Dépôt de gerbes.**

Mardi 14 juillet



► **Fête nationale** ► **Dépôt de gerbe.**

Ô Saveurs d'Isabelle

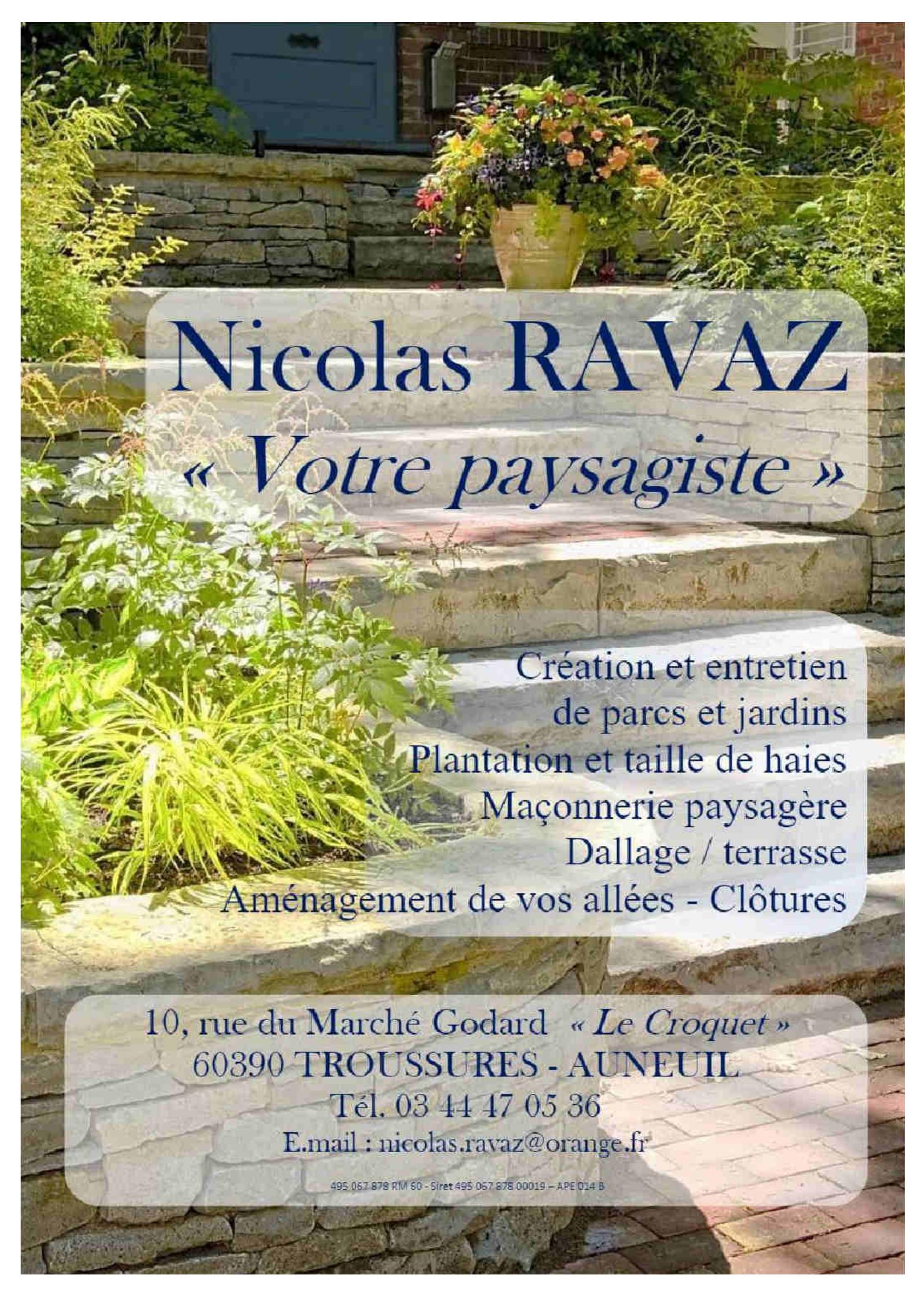
BAR RESTAURANT
 Spécialités traditionnelles françaises

8, rue Aristide Briand
 60000 GOINCOURT

☎ 03 44 48 66 80

📍 Ô Saveurs d'Isabelle

Du lundi au vendredi midi de 11h30 à 14h30
 vendredi et samedi soir de 19h00 à 22h00
 Fermé le dimanche



Nicolas RAVAZ

« *Votre paysagiste* »

Création et entretien
de parcs et jardins

Plantation et taille de haies

Maçonnerie paysagère

Dallage / terrasse

Aménagement de vos allées - Clôtures

10, rue du Marché Godard « *Le Croquet* »

60390 TROUSSURES - AUNEUIL

Tél. 03 44 47 05 36

E.mail : nicolas.ravaz@orange.fr